

NA  
747  
M6A53  
1978  
RSV  
v.1-2

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE  
DANS LES QUARTIERS POINTE-ST-CHARLES ET SAINT-HENRI  
MONTREAL

1-2

MATHILDE BROSSEAU  
Inventaire des biens culturels  
Direction du patrimoine, à  
Montréal

Février 1978





INTRODUCTION

Le document de travail représente l'aboutissement d'une première tentative de macro-inventaire à Montréal. Son objet principal, sont les quartiers de Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri à être recensés par deux équipes. D'abord, une demande venue de la ville de Montréal qui reconnaît, pour les besoins d'un plan d'aménagement, une cartographie de la structure patrimoniale de ces deux quartiers, puis, les données fournies par les cartes morphologiques du professeur Gilles Michon, indiquant les axes de développement et situant les quartiers de Montréal à leur grande concentration de bâtiments patrimoniaux.

L'objectif de l'opération était de dresser un état des lieux de l'habitat existant en ces lieux, afin de mieux connaître le patrimoine.

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

DANS LES QUARTIERS POINTE-ST-CHARLES ET SAINT-HENRI

MONTREAL

Le travail de terrain a été effectué en deux étapes. La première a consisté à dresser un état des lieux de l'habitat existant en ces lieux, afin de mieux connaître le patrimoine. La seconde a consisté à dresser un état des lieux de l'habitat existant en ces lieux, afin de mieux connaître le patrimoine. La seconde a consisté à dresser un état des lieux de l'habitat existant en ces lieux, afin de mieux connaître le patrimoine.

MATHILDE BROUSSEAU  
Inventaire des biens culturels  
Direction du patrimoine, à  
Montréal

Février 1978

20051112

## INTRODUCTION

Ce document de travail représente l'aboutissement d'une première tentative de macro-inventaire à Montréal. Son champ d'étude, soit les quartiers de Pointe Saint-Charles et Saint-Henri a été déterminé par deux facteurs: d'abord, une demande venue de la Ville de Montréal qui requérait, pour les besoins d'un schéma d'aménagement, une analyse de la dimension patrimoniale de ces deux quartiers; puis, les données fournies par les cartes morphologiques du professeur Gilles Ritchot, indiquant que ces deux secteurs se situaient au nombre des quartiers de Montréal à plus grande concentration de bâtiments patrimoniaux.

L'optique du professeur Ritchot (sous-jacente à toute action du macro-inventaire en milieu urbain) élargit considérablement l'éventail du patrimoine, pour inclure quantité de bâtiments qui, sans nécessairement présenter un intérêt architectural exceptionnel, portent les marques de technologies périmées, donc non reproductibles. Les cartes repèrent en effet les éléments du cadre bâti à potentiel patrimonial comme étant tous les produits des phases technologiques périmées: soit la phase artisanale, la phase manufacturière et les premières productions de la phase mécanique. Une telle approche amène donc à considérer, dans le cadre de notre étude, tous les bâtiments érigés à Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri jusque vers 1920, au nombre de plusieurs milliers. L'architecture patrimoniale entrevue de cette façon devient avant tout le reflet du milieu de vie d'une certaine époque. Notre travail consistait donc à préciser, au plan architectural, les répercussions du milieu de vie ouvrière des deux quartiers. Puis, comme nous ne pouvions considérer, dans une optique d'intervention du MAC, l'ensemble du cadre bâti des années précédant 1930, nous avons hiérarchisé les bâtiments suivant des critères qui tenaient compte autant des caractéristiques architecturales du milieu indigène que de celles propres à "l'histoire de l'architecture". Le travail aboutit donc à une sélection de bâtiments individuels (constituant parfois des ensembles) sur lesquels, compte tenu d'une délicate conjoncture socio-économique, pourrait s'exercer l'intervention du MAC.

Notre travail a d'abord consisté à visiter, rue par rue, les quartiers de Pointe Saint-Charles et Saint-Henri pour recueillir les données d'inventaire susceptibles de rendre compte de la réalité architecturale de ces deux quartiers ouvriers (il ne s'agit ici que de l'inventaire des extérieurs). Parallèlement à cette cueillette de données, nous avons effectué un échantillonnage photographique qui nous servira à illustrer ce document de travail.

Les données d'inventaire sont réparties sur six cartes de 200' x 1", dont chacune couvre l'ensemble d'un quartier. La première considère (pour chaque quartier) l'ensemble des habitations et commerces intégrés de phases artisanale, manufacturière et d'anticipation mécanique identifiées sur les cartes morphologiques de Ritchot; elle rend compte de deux caractéristiques importantes dans la réalité architecturale du milieu: les différentes formes de toits et le matériau de recouvrement de la devanture.

Les deux cartes suivantes touchent les modes d'accès particuliers aux habitations-type: elles répartissent sur l'ensemble des habitations et commerces intégrés les escaliers extérieurs menant au second étage, puis les portes cochères donnant accès à la courée. Même si elles ne rendent pas compte de toutes les constituantes architecturales de l'habitation-type, les cartes mentionnées ci-haut identifient toutefois les éléments qui génèrent une suite d'autres caractéristiques illustrées à l'aide de photographies.

Les résultats finals de l'analyse architecturale sont compilés sur la dernière carte intitulée "carte sélective des bâtiments à potentiel patrimonial". Celle-ci considère non seulement les habitations-type et les commerces intégrés, mais tous les bâtiments publics (banques, bureaux de postes, églises, manufactures, etc.). Mais, elles n'identifient que les bâtiments répondant à différents critères de sélection, soit: les habitations-type, remarquables par leur décor d'origine, les commerces intégrés, remarquables par leur décor d'origine, les bâtiments remarquables par leur ancienneté, les bâtiments remarquables par leur implantation et les bâtiments associés à un style architectural.

Limites géographiques de Saint-Henri:

Nord: côté nord de la rue Saint-Antoine

Sud : canal Lachine

Est : rue Atwater

Ouest: échangeur Turcot

Limites géographiques de Pointe Saint-Charles:

Nord: canal Lachine

Sud : voie ferrée du CN

Est : cour de triage du CN

Ouest: voie ferrée du CN

APERCU HISTORIQUE DE SAINT-HENRI

Au XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Saint-Henri a porté le nom des "tanneries", tanneries du Côteau Saint-Pierre ou encore Tanneries des Rolland, parce que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des Messieurs Lenoir, dit Rolland, y avaient ouvert une tannerie au bord de la rivière Saint-Pierre. Cette tannerie suscita la naissance d'un tout petit village situé le long du Chemin du roi (maintenant rue Notre-Dame). Pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les diligences y feront escale sur le chemin, entre Montréal et Lachine. Un récit d'un tel voyage témoigne de l'atmosphère semi-rurale qui prévalait dans cette région vers 1820:

"In passing along the road, in addition to its being trickly studded with farm houses, there is a small village situated about two miles from Montreal and bearing the name of The Tannery. In this place, as its name implies, the chief trade consists of tanning and dressing leather. Almost every man is more or less employed in this way. Not only manufacturing but the making of shoes furnishes employment to many".

Le premier grand facteur de développement fut la construction du Canal Lachine en 1824, cette entreprise favorisa l'expansion du village de Saint-Henri, en bordure de la voie d'eau. A ce facteur de développement, s'ajouta, vers 1860, l'implantation de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc qui scinda le village en deux sections et fournit, en conjonction avec le canal Lachine, des moyens de transport idéaux pour des manufactures et industries qui voudraient s'y installer.

Une fois l'infrastructure établie, les industries ne tardèrent pas à affluer en bordure du canal et des voies ferrées (ex. rue St-Jacques); les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle se signalèrent par des expropriations de toutes sortes. On élargit des rues, démolit, tantôt pour faciliter des débouchés de rues, tantôt pour permettre à des industries de se fixer ou de s'étendre. C'est à cette époque que le quartier perd définitivement son caractère agricole pour devenir un grand centre industriel avec l'arrivée de compagnies, comme Johnson Wire en 1901 (rue Dagenais), le Canada Malting en 1902, l'Imperial Tobacco qui en 1906 construit une des usines les plus modernes au Canada. Des industries, tel Stelco, RCA Victor, General Steelware, la Dilan Merchant, intégrée au début du siècle au grand complexe de la Dominion Textile, montrent de plus que l'industrie du cuir, prédominante jusque vers 1870, céda en importance à l'industrie textile et métallurgique vers la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parallèlement à l'implantation de nombreuses industries, Saint-Henri fut le théâtre d'un grand boom de la construction destiné à fournir du logement à une main d'oeuvre considérable attirée des régions rurales vers Saint-Henri par l'industrialisation du secteur. En 1905, la ville de Saint-Henri s'annexait à la ville de Montréal. La grande majorité des bâtiments examinés dans le cadre de cette étude datent de cette période d'expansion (d'environ 1890 à 1915) qui a fixé la spécificité architecturale du Saint-Henri d'aujourd'hui.

APERCU HISTORIQUE DE POINTE SAINT-CHARLES

La Pointe Saint-Charles fut ainsi nommée en l'honneur du premier concessionnaire (1654), Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil et de Châteauguay. A tout nouveau venu, les origines lointaines de la Pointe sont mises en évidence par la présence du monument historique nommé ferme Saint-Gabriel (rue Favard); ce dernier porte encore les marques de l'architecture du tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame ont occupé le bâtiment et son domaine de la Pointe depuis 1662, quand Paul de Chomedey concéda une première terre à Marguerite Bourgeois et ses compagnes. Cette terre originale, puis d'autres acquises par la suite furent exploitées de façon systématique pour permettre à la Pointe de devenir un véritable poste de ravitaillement pour Ville-Marie.

La Pointe Saint-Charles d'alors ne correspondait qu'à une portion du secteur, appelée aujourd'hui Pointe Saint-Charles. Il s'agissait du secteur délimité au nord par la rue Mullins, à l'ouest par Liverpool, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'est, par les cours du CN. Aujourd'hui, la Pointe Saint-Charles occupe également l'ancienne ferme Saint-Gabriel (délimitée par le canal Lachine au nord et à l'est, par Mullins, à l'ouest par d'Argenson) habitée depuis les débuts de la colonie par les Messieurs de Saint-Sulpice, puis l'ancien domaine de Robert Knox, compris entre les rues Hibernia à l'est, Mullins au nord, Butler à l'ouest et Wellington au sud, et enfin à une petite portion du quartier Sainte-Anne (section à l'est de la rue Island).

Ces différents territoires ont conservé leur vocation agricole pendant la majeure partie de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, comme à Saint-Henri, le quartier devait encourir de profondes modifications au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la construction du canal Lachine, puis de l'arrivée du Grand Tronc. Comme le laissent aujourd'hui supposer les limites du quartier, déterminées en grande partie par un important réseau de voies ferrées, la venue du Grand Tronc joua ici un rôle plus important qu'à Saint-Henri dans le développement du quartier. Vers 1855, la compagnie installait des usines à proximité de la ferme de la Pointe Saint-Charles, fournissant ainsi de l'emploi à une abondante main d'oeuvre.

A cette époque, la ferme de la Pointe subdivisa déjà une partie de ses terres en lots à bâtir pour les employés du Grand Tronc. Plus à l'est, de nombreux immigrants irlandais, employés à la construction du pont Victoria, créeront dans le voisinage du pont, un petit village surnommé Goose Town et qui a disparu pour faire place à des installations d'Expo '67 et à l'Autoroute Bonaventure.

Comme à Saint-Henri, les dernières décades du XIX<sup>e</sup> siècle virent l'implantation à Pointe Saint-Charles de nombreuses industries, notamment dans le voisinage du Canal Lachine (jusque vers 1950, la rue Augustin Cantin se nommait d'ailleurs rue des Manufactures). S'y installent l'industrie textile, le grand complexe de raffinement de sucre Redpath et de nombreuses cours à bois. Ceci donna lieu à une vaste entreprise de développement immobilier. Ainsi, le 7 avril 1873, par exemple, le journal Opinion publique relatait que 2 avocats et un médecin francophones venaient d'acheter un grand lopin de terre à la Ferme Saint-Gabriel pour le transformer aussitôt en 450 emplacements résidentiels. En 1875, on donnait le nom de Village Saint-Gabriel à cette nouvelle municipalité regroupant l'ancienne Ferme Saint-Gabriel augmenté du domaine Robert Knox et d'une grande partie de la Ferme de la Pointe Saint-Charles. Treize ans plus tard, le village de Saint-Gabriel était annexé à la ville de Montréal et prenait dès lors, la désignation du quartier Saint-Gabriel.

Il reste dans le stock immobilier de Pointe Saint-Charles quelques témoins de la première grande phase de développement inaugurée par l'ouverture des usines du Grand Tronc; mais, la majorité des bâtiments à potentiel patrimonial datent des deux dernières décades du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### CONSIDERATIONS GENERALES SUR L'HABITAT A POINTE SAINT-CHARLES ET SAINT-HENRI

Les deux brefs résumés du développement historique des quartiers étudiés révèlent donc que Pointe Saint-Charles et Saint-Henri ont partagé des conditions similaires de développement, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur industrialisation accélérée à cette époque s'est répercutée sur le

type de stock immobilier construit à l'usage de la masse de travailleurs attirés là-bas par la perspective de loger près des sources d'emploi. Ces bâtiments se distinguent d'abord par leur mode d'implantation dans la trame urbaine. A ce propos, un examen très rapide d'une des cartes de 200 pieds au pouce révèle une très forte densité d'occupation du sol. La grande majorité des habitations se présente en rangées continues et comporte des logements superposés. Les cartes révèlent aussi que les maisons sont construites, soit en bordure immédiate du trottoir, soit avec une très faible marge de recul. Les espaces verts privés y sont réduits au minimum, se limitant pour ainsi dire aux courées qui occupent l'intérieur des îlots; ces dernières apparaissent cependant truffés de hangars et de dépendances. De telles particularités d'implantation proviennent sans doute de l'accroissement phénoménal de la population vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais lié à une volonté de réduire au minimum le coût d'aménagement des rues, de leurs équipements en trottoirs, aqueducs, égouts, conduites de gaz et d'électricité.

Ce parti-pris d'économie a également guidé la conception architecturale des habitations. Il a abouti à la création d'une "maison-type". Il s'agit en l'occurrence de la maison originale, la plus anonyme, celle que le passant remarque moins, car elle n'est foncièrement distincte d'aucune autre; mais précisément à cause de cela, elle rappelle et exprime toutes les autres. Cette maison fut souvent construite en série, non d'après les données de l'occupant futur ou du propriétaire, mais suivant les priorités d'un entrepreneur qui la revendait à son achèvement. Celui-ci a donc favorisé un type de maison "standard" dont il pouvait estimer d'avance le prix de revient, le délai d'exécution, l'outillage et la quantité de matériaux requis.

CARTE NO. 1

FORMES DE TOIT ET REVÊTEMENTS DE FACADES

Nous avons tenté, par la confection de cette carte, d'illustrer les traits essentiels de l'habitation-type. L'analyse des différents critères relevés qui suit mesure la distribution de l'habitation-type et de ses variantes, dans la trame urbaine des quartiers; elle isole également les quelques maisons qui s'éloignent du "format" de l'habitation-type.

1. Toit terrasse:

La forme de toit en terrasse ou plat identifiée en brun sur la carte représente, tant dans Saint-Henri que Pointe Saint-Charles, le genre de toit le plus répandu. Sa popularité s'explique par un objectif de rentabilité: il évite les travaux de charpente des combles (de simples poutres de bois ou de fer, encastrées dans la maçonnerie, supportent alors les planches assez légères de la couverture). Il permet l'utilisation maximale de l'espace intérieur et sa construction s'avère plus rapide que tout autre type de toit. Au plan structural, il exerce moins de poussée sur les murs extérieurs que les toits à plans inclinés; en hiver, il évite la formation de glaçons, l'écoulement se faisant par le centre et les conduites à l'intérieur; il amoindrit enfin le coût du chauffage en réduisant les surfaces exposées au vent et au froid.

Le toit-terrasse caractérise normalement les maisons bâties à partir des années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication, envahit le secteur de la construction. Son apparition est en effet tributaire de la production en série de papier goudronné, de solins, d'évents, de drains, etc.

Les données d'inventaire montrent que ce type de toit plat caractérise la majorité des bâtiments étudiés datant d'environ 1885 jusque vers la fin des années 1920 (limite chronologique de notre étude). Cependant, l'habitation-type, marquée par un toit plat, a elle-même évolué au cours de cette période. Règle générale, les premières habitations-type à toit plat ne comportent que deux étages et présentent au rez-de-chaussée une surélévation minimale (Pl. 1). Elles sont presque invariablement construites en madriers et possèdent un revêtement de brique. L'escalier donnant accès au logis du haut est intérieur, grugeant ainsi une partie de l'espace habitable. Règle générale, le plan intérieur se développe davantage en largeur qu'en profondeur. La devanture frappe par son dépouillement, le décor se limitant souvent à une corniche rythmée par une série de consoles. Les fenêtres conservent

parfois une articulation traditionnelle à battant. Une porte cochère pratiquée dans la devanture offre assez souvent un moyen d'accès à l'intérieur de l'îlot (Pl. 2). A Pointe Saint-Charles, comme à Saint-Henri, on compte des rues entières bordées d'habitations en rangée de ce type (Pl. 3).

Vers le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'habitation-type à toit plat gagne souvent un étage. Certaines conservent encore leur escalier intérieur, mais on observe de plus en plus la présence d'escaliers extérieurs venant au 2<sup>ème</sup> étage (cf. carte des modes d'accès); parallèlement, le lot à bâtir montre une plus grande tendance à la standardisation et incite à un développement du plan en profondeur. C'est le cas, entre autres, pour tout le secteur de Saint-Henri, délimité par les rues Saint-Antoine au sud, Richelieu au nord, Du Collège à l'est et Sainte-Marguerite à l'ouest (Pl. 4).

L'organisation de base du triplex avec escaliers intérieurs demeure assez stable, jusqu'à la fin des années 1920; la seule variable concerne souvent le décor qui au début du siècle se localise souvent à la corniche du toit et aux chambranles de portes, pour ensuite diminuer peu à peu, reflétant la mentalité "fonctionnalisme" des années 1920.

## 2. Toit en fausse mansarde:

Le toit en fausse mansarde, identifié en jaune sur les cartes, caractérise une variante de la maison-type. Il se distingue du toit plat par son premier pan, fortement incliné vers la rue et percé invariablement de lucarnes; son autre pan suit une pente très faible (Pl. 5). Au plan structural, il ne se différencie pas vraiment du toit-terrasse puisque la fausse mansarde, à l'avant, ne constitue qu'un ajout à fonction purement visuelle. Mais le toit en fausse mansarde donne une limite plus fortement horizontale au bâtiment et contribue à la création "d'événements" visuels par le biais d'un revêtement en bardeau de tôle incluant souvent des motifs décoratifs, de lucarnes aux formes souvent fantaisistes et parfois même de mini-tourelles mansardées, elles aussi (Pl. 6). La réalisation de la fausse mansarde et du décor qu'elle engendre hausse les coûts de construction de ce toit. Il

semble s'être répandu pendant les dernières décades du XIX<sup>e</sup> siècle influencées encore par le goût du pittoresque si répandu à l'époque victorienne. Il est presque inexistant dans les secteurs développés pendant les premières décades du XX<sup>e</sup> siècle (ex. à Saint-Henri, secteur compris entre les rues Beaudoin à l'est, Saint-Ambroise au sud, échangeur Turcot à l'ouest, et rails du CN au nord).

Dans les maisons caractérisées par le toit à fausse mansarde, il existe un plus grand éventail d'échelles et de proportions. A Pointe Saint-Charles, le long des rues, comme Ash, Charron, Marguerite Bourgeoys, on trouve plusieurs suites de maisons uni-familiales en rangées continues, hautes de deux étages (incluant la fausse mansarde (Pl. 7). Ces maisons possèdent un charme particulier grâce à leur échelle intimiste et la prépondérance de la fausse mansarde qui ancre visuellement le bâtiment au sol. Sur d'autres rues, comme Rushbrooke et Rozel, ces petites maisons uni-familiales sont détachées et bénéficient d'une assez forte marge de recul, fait très rare dans le quartier (Pl. 8); leur aspect plus privilégié se traduit souvent par la présence d'une fenêtre en encorbellement au rez-de-chaussée qui ajoute du volume à la devanture (Pl. 9).

On retrouve également ce toit en fausse mansarde sur des bâtiments à trois étages avec escaliers, soit intérieurs, soit extérieurs (Pl. 10-11). C'est donc le cas des triplex à escaliers intérieurs (souvent plus anciens) qu'apparaît plus souvent la porte cochère.

Les cartes indiquent clairement que les bâtiments avec toit en fausse mansarde abondent davantage dans le quartier de Pointe Saint-Charles où les développements domiciliaires des premières décades du XX<sup>e</sup> siècle sont moins nombreux qu'à Saint-Henri. Par contre, à Saint-Henri cette forme de toit caractérise les bâtiments des secteurs les plus huppés: soit ceux du quadrilatère formé par les rues Du Couvent, Saint-Antoine, Laporte et Saint-Jacques, et un autre, plus à l'est, défini par les rues Saint-Antoine, Atwater, Saint-Jacques et Greene.

3. Toit mansard:

A Pointe Saint-Charles et Saint-Henri, les habitations avec toit mansard datent d'une époque où l'industrialisation n'avait pas encore envahi le domaine de la construction (c. 1870-80). La forme du toit mansard implique la construction d'une charpente assez complexe et la présence d'un étage de combles. Certains toits mansard comportent deux côtés, d'autres en ont quatre; dans le secteur étudié, tous les toits mansard reliés aux habitations ne touchent que le versant avant et arrière (cette caractéristique étant sans doute reliée à des considérations d'économie) (Pl. 12). Le toit mansard coiffe des maisons uni-familiales détachées, remarquables par leur petite échelle et leur sobriété. Les cartes indiquent bien comme elles sont rares dans la trame urbaine des deux quartiers. Il n'existe plus qu'une seule suite de telles maisons; rue Bourgeois, au nord de Wellington (à Pointe Saint-Charles) (Pl. 13).

Les seuls exemples de toits mansard à quatre eaux touchent des bâtiments institutionnels comme un ancien couvent, rue Centre à Pointe Saint-Charles (Pl. 14) et le bâtiment originel de l'école Lorne, rue Coleraine, à Pointe Saint-Charles.

4. Toit pignon:

Les habitations avec toit en pignon, plus encore que celles avec toit mansard illustrent un mode de construction traditionnel qui contraste singulièrement avec le caractère standardisé de l'architecture domestique des secteurs étudiés. Les bâtiments les plus anciens de Pointe Saint-Charles et Saint-Henri se recrutent parmi cette catégorie: c'est bien sûr le cas de la ferme Saint-Gabriel (construite au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle) (Pl. 15) et de deux rangées de maisons en briques, rue Sebastopol, construites sans doute vers 1860, par la première génération d'employés aux usines du Grand Tronc (situées tout près) (Pl. 16). Les cartes identifient également les exemples assez rares d'autres habitations à toit en pignon dont la présence ajoute des notes de vie campagnarde dans la trame urbaine des deux secteurs (Pl. 17).

5. Toit pavillon:

Il s'agit d'un toit à quatre versants dont la pente, moins abrupte que celle du toit mansard, restreint l'espace habitable des combles; vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce type de toit caractérise souvent des édifices à plan carré, d'aspect assez massif. C'est le cas des deux seuls exemples d'un tel toit dans les quartiers étudiés: l'ancien bureau de poste de la rue Saint-Jacques (Saint-Henri) (Pl. 18) et le bureau d'affaires du CN, rue Leber (Pointe Saint-Charles).

6. Revêtements:

Le carré structural des maisons-type tant à Pointe Saint-Charles qu'à Saint-Henri est constitué de madriers portant un revêtement de brique (en rouge sur les cartes) ou de pierre (en gris sur les cartes) (Pl. 19). Les cartes indiquent bien la prédominance de la brique, plus économique que la pierre comme prix de revient et frais de pose. Il existe cependant de nombreux exemples de revêtements de pierre: c'est une pierre grise, à surface éclatée, très populaire dans l'architecture domestique et institutionnelle de Montréal à partir des années 1870. Quelques bâtiments seulement ont fait usage d'une pierre différente; la ferme Saint-Gabriel, construite comme la plupart des résidences de cette époque en pierre des champs (Pl. 15) et certains triplex du tournant du XX<sup>e</sup> siècle portant un revêtement en pierre de taille à surface lisse (Pl. 20).

Les atlas historiques témoignent de la popularité du bois comme matériau de construction intégral vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Par la suite, la ville en interdit l'usage à cause de sa vulnérabilité au feu. Ce dernier facteur joint au besoin d'un entretien suivi explique d'ailleurs sa rareté dans les secteurs étudiés. On le trouve généralement sous forme de revêtement en planches à déclin et sur des maisons construites avant la grande période de standardisation (Pl. 21). Cependant, dans plusieurs cas, la vulnérabilité du bois comme matériau de revêtement a incité les propriétaires à le protéger par un autre revêtement de matériau artificiel (en rose sur les cartes).

L'habitation-type construite entre les années 1885 et 1920 dans les quartiers Saint-Henri et Pointe Saint-Charles, se distingue non seulement par son articulation, sa forme de toit et son revêtement, mais aussi par des modes d'accès particuliers qui contribuent à la spécificité architecturale de ce type d'habitat. Ceux-ci sont déterminés, comme la forme d'ensemble de la maison, par des impératifs d'ordre économique et fonctionnel. Il s'agit des portes cochères et des escaliers extérieurs (menant au second étage).

1. Porte cochère:

La porte cochère consiste en un large tunnel rectangulaire pratiqué à même le rez-de-chaussée des habitations-type pour permettre d'accéder à l'intérieur de l'îlot (Pl. 22). Son nom vient évidemment du fait qu'à l'origine, elle permettait le passage du cocher et de son équipage vers l'écurie, située derrière la maison. Mais, dans ces quartiers populaires, sa fonction était bien autre. Elle était requise, à l'origine, par la nécessité de communiquer avec une rangée médiane de mini-habitations, accolées dos à dos, au centre de l'îlot. Ainsi, l'analyse de leur distribution sur l'ensemble du territoire examiné montre qu'elles apparaissent dans des îlots assez profonds (environ 230 pieds) et dépourvus de ruelle. Aujourd'hui ces habitations ont, semble-t-il, disparu de la Pointe Saint-Charles et Saint-Henri pour ne laisser dans les courées que des hangars et dépendances. Lorsqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, apparaissent des îlots beaucoup plus standardisés et traversés du centre par une ruelle, les portes cochères se font moins nombreuses, leur présence ne s'avérant plus nécessaire pour communiquer de l'extérieur avec les courées. En général, les données d'inventaire laissent croire que les portes cochères se trouvent dans les secteurs à plus grande densité résidentielle et sur les plus vieux îlots, profonds d'au moins 200 pieds. Ainsi, la carte des particularités des modes d'accès montre la concentration des habitations-type

à porte cochère dans des secteurs comme celui du nord-ouest de Pointe Saint-Charles (rues Saint-Charles et Châteauguay) qui présentent tous les traits ci-haut mentionnés.

## 2. Escaliers extérieurs (au second étage)

Il semble qu'à l'origine, l'idée de l'escalier extérieur ait surgi comme solution au besoin de communiquer à l'arrière du bâtiment, avec les dépôts de combustibles, les lavoirs et les "cabinets d'aisance". Grâce à ce mode d'accès, on ménageait un précieux espace habitable qui autrement, eût dû être sacrifié à la présence d'un escalier intérieur. De là à une solution analogue au problème d'accès à l'entrée principale du second étage, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi, semble-t-il, vers la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ces types de logements, à grande majorité des triplex (sauf à Saint-Henri, rue Saint-Ambroise), la galerie devient souvent tributaire de l'escalier extérieur, vu l'impossibilité de placer l'escalier juste en face de la porte principale de chaque logis au 2<sup>ème</sup> étage. Au plan strictement visuel, les escaliers imposent souvent un rythme aux façades par leurs formes diversifiées. Les uns s'élancent droit du sol, les autres tire-bouchonnent et certains s'évasent en fer à cheval (Pl. 23).

L'analyse des cartes identifiant les particularités des modes d'accès montre bien que les habitations-type avec escaliers extérieurs abondent dans des secteurs développés après le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, quand la standardisation des cadastres devient plus poussée. A Saint-Henri, on en trouve beaucoup dans le secteur-ouest plus récent que le secteur-est et sud-est (ex. parc George Etienne Cartier, près secteur au nord de Saint-Antoine, entre Lacasse et Du Collège, puis tout-à-fait à l'ouest, dans le secteur adjacent à l'échangeur Turcot) (Pl. 24-25). Par contre, la Pointe Saint-Charles, dont la majorité du cadre bâti est légèrement plus vieille que celle de Saint-Henri comporte assez peu d'îlots marqués par la présence d'habitations-type à escaliers extérieurs.

Les cartes révèlent enfin que dans la majorité des cas, les portes cochères n'apparaissent pas en conjonction avec des escaliers extérieurs, sauf pour les triplex plus anciens (Pl. 26).

Jusqu'ici, les cartes présentées visaient une connaissance objective de l'architecture domestique de Pointe Saint-Charles et Saint-Henri, en faisant ressortir les traits propres à l'habitation-type et ses variantes qui constituent environ 85% du cadre bâti des secteurs étudiés. Cette dernière carte touche non seulement les habitations, mais les édifices publics (églises, écoles, banques, bureaux de poste, etc.). Elle représente l'aboutissement de l'action du macro-inventaire dans les deux secteurs par le biais d'une hiérarchisation des bâtiments suivant différents critères de sélection sont eux-mêmes valorisés par un signe d'astérisque (\*) indiquant leur statut spécial dans la catégorie citée. Nous présentons en premier lieu chaque critère de sélection, puis analysons la carte "patrimoniale" de chaque quartier de façon à faire ressortir les ensembles les plus intéressants.

#### CRITERES DE SELECTION

##### 1. Le décor (associé aux habitations-type et commerces intégrés)

Si l'habitation-type et ses variantes ont partagé un même mode de construction qui a déterminé un commun dénominateur au niveau du "format", certaines se distinguent par leur décor d'origine. Dans l'optique du macro-inventaire, ce décor prend de l'importance, car il reflète des technologies périmées (dans le domaine de la construction d'aujourd'hui). Ils s'agit d'un décor en bois tourné ou découpé, ou en métal, fait en tôle usinée ou en fonte. Ce décor se trouve lui aussi influencé par l'introduction de l'industrialisation dans le domaine de la construction qui a permis une production en série. Mais, il échappe pourtant au déterminant économique (sa présence étant gratuite) et souligne même un besoin d'individualisme par la variété infinie des motifs répertoriés dans les deux quartiers. Son intérêt tient également au fait qu'il introduit souvent dans les mornes alignements de façades, des sortes de spectacles visuels tout à fait bienvenus dans cet habitat soumis à un impératif de rentabilité maximale.

Vu le très grand nombre de bâtiments reliés à l'habitation-type, cette première catégorie de sélection touche évidemment plus de bâtiments que toutes les autres; on lui accorde une importance toute spéciale, car elle contribue beaucoup à la spécificité architecturale des quartiers étudiés.

Nous avons également créé une seconde catégorie de sélection reliée au décor qui touche les commerces intégrés aux habitations pour bien faire ressortir ce type de bâtiment si révélateur de l'aspect de vie communautaire des quartiers étudiés.

A) Composantes du décor:

Le toit: C'est au niveau de la toiture que le décor prend davantage d'ampleur. A cet égard, les habitations-type avec toit en fausse mansarde présentent un avantage certain sur celles à toit en terrasse. La pente avant du toit comporte des effets décoratifs dûs à l'inclusion de "patterns" créés par la disposition (et parfois le coloris) de certains bardeaux de tôle usinée (Pl. 27).

La fausse mansarde détermine également l'inclusion de lucarnes souvent animées de frontons très fantaisistes (Pl. 28-29-30-31); elles signalent parfois leur présence en s'étirant au-delà de la ligne faîtière (Pl. 32), ou encore en prolongeant leur chambranle vers le bas, de manière à créer des césures dans la corniche (Pl. 33-34).

La fausse mansarde offre également des possibilités décoratives par l'insertion de tourelles aux formes souvent imprévues sur les bâtiments occupant l'angle de rues, comme on en voit le long de la rue Charlevoix Centre et Wellington (Pl. 35-36-37). Parfois, la tourelle sert en même temps d'appui à un balcon minuscule qui ressemble à un petit panier accroché à la devanture (Pl. 38-39). Quand ces tourelles sont elles-mêmes mansardées, une connotation de style architectural (Second Empire) s'ajoute à la dimension du décor (Pl. 40).

Sur la devanture, la limite horizontale du toit est souvent accentuée par une corniche en bois tourné. Ses formes vont du plus simple au plus complexe; elle apparaît souvent avec des consoles, et peut aller jusqu'à inclure des petites pièces de bois décoratives (Pl. 41). Cet élément caractérise autant les toits en terrasse que ceux en fausse mansarde.

Le mur de la devanture:

Règle générale, le mur de la façade principale de l'habitation-type est dépouillée d'effets décoratifs; mais, on a voulu inclure des effets de texture en ajoutant parfois à la brique des bandes en terra-cotta (Pl. 42-43) et à l'occasion, des plaques dans l'esprit du style Adam, une mode qui reprend de la popularité vers le tournant du XX<sup>e</sup> siècle (Pl. 44).

Encore sur des bâtiments plus élaborés, la planimétrie de la façade se trouve rompue par des effets de volume, souvent par la saillie d'une fenêtre en encorbellement (Pl. 45). Sont également reliés à cette dimension de volume (mais ouvert cette fois-ci) les balcons réalisés en bois ou en fonte. Ils comportent souvent, soit des poteaux, des garde-corps ou de grandes consoles d'appui en bois tourné (Pl. 46-47). Les balcons en fonte, eux, avec leur décor fouillé rappelle les modèles offerts par les catalogues de ferronnerie vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Pl. 48-49-50).

D'autres éléments de fonte caractérisent certains petits commerces intégrés au rez-de-chaussée des habitations; cet étage s'orne souvent d'une belle devanture en fonte mettant en valeur les vitrines du commerçant (Pl. 51-52-53) (les exemples de tels commerces sont beaucoup plus nombreux à Pointe Saint-Charles qu'à Saint-Henri).

Les fenêtres:

Les fenêtres et portes sont ordinairement délimitées par de simples vousoirs en brique ou des linteaux plats en pierre. Mais à l'occasion, on remarque la présence de linteaux en bois ornés d'un décor incisé ou appliqué (Pl. 54-55).

Les portes:

Au plan du décor, la porte d'entrée reçoit d'ordinaire plus d'attention que la fenêtre. Les quelques portes du début des années 1880 se trouvent ornées de deux longs panneaux en plein cintre (décorés d'une grille en fonte) et de moulures qui témoignent d'un goût du déséquilibre typique de nombreuses productions de l'ère victorienne (Pl. 56). Mais, pendant la décennie 1890, l'industrialisation envahit encore davantage le secteur de la construction

et permet la production d'un décor très fouillé appliqué à une porte plane (Pl. 57-58-59-60). La place prépondérante obtenue dans ce décor par le motif de l'éventail (que l'on retrouve d'ailleurs souvent au couronnement des lucarnes, c.f. 30-31-32) manifeste la popularisation du répertoire formel propre au style néo-Adam.

Certaines portes logent dans une profonde embrasure (parfois lambrissée de bois) éclairée par une vasistas (Pl. 61-62). A l'occasion, les portes cochères reçoivent elles aussi une porte décorative en bois (Pl. 63). Vers 1905-1910, le dessin des portes se simplifie et rejette progressivement le décor très riche de la décennie précédente.

Voilà donc, en résumé, les composantes du décor de l'habitation-type vers le tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un décor marqué par le goût du pittoresque, mais ne se reliant pas intégralement à un style architectural précis (lorsque le bâtiment comporte à la fois des caractéristiques de l'habitation-type, mais alliées à des références à un style architectural - le bleu ou le violet dans le cas de commerces intégrés, cotoie la couleur verte. Les maisons ou commerces intégrés pointés sur la carte sélective ne comportent pas toutes les composantes du décor énoncées ci-haut, mais ils en ont suffisamment conservé pour se distinguer de la masse de la production.

## 2. L'ancienneté

Il importe de préciser d'abord la notion d'ancienneté. Si l'on s'accorde pour dire que la grande période de construction à Pointe Saint-Charles comme à Saint-Henri se situe aux environs de 1885 à 1919 (ce que semblent confirmer les atlas de Blaiklock et Lionnais (C. 1860) de Goad et Hopkins (1880), et ceux de Pinsonneault (1910) ), alors les bâtiments anciens deviennent ceux qui datent d'avant cette période de boom. Exception faite de la Ferme Saint-Gabriel dont la construction remonte au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, la majorité des bâtiments pointés en orange se situeraient grosso-modo entre 1860 et 1880 (cette sélection est en grande partie intuitive, mais devrait s'appuyer sur des recherches historiques impossibles à effectuer dans le cadre de ce travail). Malgré tout, il demeure assez aisé de détecter les habitations construites avant l'apparition de la maison-type. Ce sont pour la plupart des maisons uni-familiales (parfois des duplex) d'échelle assez petite et souvent assises ...19

presque directement sur le sol. Leur mode de construction est artisanal et traditionnel; ainsi, elles se distinguent soit par un toit en pignon (Pl. 64), soit par un toit mansarde (Pl. 12). Le décor se trouve réduit au minimum sur ce type d'habitation. Dans l'ensemble du cadre bâti à Pointe Saint-Charles et Saint-Henri, ce sont des bâtiments importants, non seulement en fonction de leur âge, mais également du fait que leur implantation, leur volume et leur échelle contrastent avec les longs alignements d'habitations-types, ajoutant ainsi un élément de variété à la trame urbaine. Mais ces maisons, construites à l'époque par des gens peu fortunés, ont souvent mal vieilli; plusieurs d'entre elles souffrent d'une décrépitude qui justifierait de prochains travaux de rénovation; présentement, leur avenir reste incertain. Seuls, les bâtiments en orange, marqués d'un astérisque, présentent un état de conservation acceptable (les 2 rangées de maisons, rue Sébastopol sont incluses dans ce groupe, vu leur âge plus avancé et le fait qu'elles font maintenant partie d'un projet de rénovation (Pl. 16).

### 3. L'implantation

Ce critère représente la transposition en milieu urbain de la notion d'adaptation au site qui apparaît plus souvent dans l'analyse du paysage urbain où l'habitat est presque toujours soumis au rigide carcan des cadastres standardisés. Ainsi, certaines suites de maisons à Pointe Saint-Charles et Saint-Henri acquièrent un intérêt particulier grâce à leur implantation en dent de scie, prenant avantage d'une situation sur un îlot de forme légèrement irrégulière (Pl. 65). Leur nombre très restreint oblige le passant, familier avec les autres alignements d'habitations, à les considérer comme de véritables "surprises" dans la trame du quartier.

### 4. Les styles architecturaux

Ce dernier critère de sélection touche surtout les édifices publics qui n'ont pas été considérés jusqu'à maintenant dans notre analyse du patrimoine immobilier des quartiers Saint-Henri et Pointe Saint-Charles. Il s'agit en général de réalisations d'architectes (plutôt

que d'entrepreneurs) qui témoignent d'une volonté de s'inscrire dans un des courants architecturaux du temps. Notre sélection tient compte des limitations financières qui touchent cette catégorie de bâtiments (comme celle des habitations-types) et font en sorte que les bâtiments choisis ne constituent pas souvent de "purs" exemples des styles architecturaux en vogue. Certains de ces bâtiments n'offrent qu'un des grands traits identificateurs d'une mode architecturale comme les grands arcs en plein cintre pour le style néo-roman ou une tour mansardée pour le style Second Empire; néanmoins, c'est ainsi que ces bâtiments révèlent des intentions de prestige architectural traduisant en termes formels les visées de l'ancienne élite de la communauté.

Comme on serait en droit de s'attendre, les bâtiments colorés en vert représentent différents styles qui ont tous prévalu vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; le dernier style considéré est celui de "l'Art Déco" que nous avons considéré pour mettre en valeur les bâtiments qui manifestent déjà l'apparition de l'approche fonctionnaliste.

La liste ci-jointe présente pour chaque style considéré une sorte de fiche donnant un aperçu des caractéristiques architecturales de chaque style, telles que véhiculées par les bâtiments étudiés et mentionnant les adresses des bâtiments qui s'y rapportent, tant à Saint-Henri qu'à Pointe Saint-Charles. Certains d'entre eux portent un astérisque rouge indiquant ainsi les versions plus accomplies d'un style particulier.

Style Second Empire:

- Caractéristiques:
- toit en fausse mansarde ( à défaut du toit mansard )
  - lucarnes en rond, ou à fronton
  - tourelle mansardée (convexe de préférence)
  - crête décorative en fonte sur le toit

Exemples:

Pointe Saint-Charles: - Habitations au 2026 Favard (Pl.66)  
et 2017 Wellington (Pl.67)  
Tous les commerces intégrés colorés  
en violet et vert (ex. Pl.68-69)

Saint-Henri: - Habitations aux 3922-24 Place Guay (Pl.70)  
- Habitations aux 3936-38 Place Guay (Pl.70)  
- 737-43, 723-27 Agnès (Pl.71)  
Tous les commerces intégrés colorés  
en violet et vert (Pl. 72)

Style néo-roman:

Caractéristiques:

- volumes simplifiés
- impression de lourdeur de masse
- utilisation de la pierre (plus souvent avec surface éclatée)
- fenestration marquée par de larges arcs en plein centre
- tourelles rondes
- effets de mâchicoulis ou de créneaux

Exemples:

Pointe Saint-Charles: - Centenary Church, rue Wellington (Pl.73)  
- Saint-Matthew Presbyterian Church, rue Wellington (incendiée)  
- Bibliothèque (ancienne caserne de pompiers) 1050, Hibernia (Pl. 74)  
- Presbytère de l'église Saint-Gabriel 2157, Centre

Saint-Henri: - Eglise Union, 3007, rue Délisle  
- Maison au 844-46 Agnès (Pl.75)  
- Maison au 354-58 Square George-Etienne-Cartier  
- Caisse populaire (ancien bureau de poste) Place Saint-Henri (Pl.76)

Style néo-gothique:

- Caractéristiques:
- toit pignon (en pente aiguë)
  - fenêtres en pointe

Exemples:

- Pointe Saint-Charles:
- Eglise Grace, rue Wellington (coin Fortune)  
(Pl.77)
  - Eglise Baptiste de Pointe St-Charles  
2183, Wellington

Style Beaux-Arts:

- Caractéristiques:
- monumentalité
  - volume géométrique
  - tendance à l'horizontalité dans le traitement de la masse
  - symétrie de l'articulation
  - utilisation d'une pierre pâle à surface lisse
  - répertoire formel souvent d'influence classique ex. colonnes, entablements, frontons, etc.
- (Pour les églises, le répertoire formel d'influence médiévale demeure)

Exemples:

- Pointe Saint-Charles:
- Bureau de poste, 1943-55, rue Centre
  - Banque Royale, 906 Wellington (Pl.78)
- Saint-Henri:
- Banque d'Epargne, 4080, Saint-Jacques  
(c.f. Pl. 18, bâtiment à droite)
  - Ancienne banque, 5001, rue Notre-Dame (Pl.79)
  - Eglise Saint-Henri, rue du Couvent
  - Eglise Saint-Irénée, 3030, rue Délisle

Style fonctionnaliste: (phase technologique mécanique)

- Caractéristiques:
- disparition du décor "revivaliste"
  - simplification des masses
  - expression franche de la fonction du bâtiment

Exemples:

- Pointe Saint-Charles:
- Bains Hogan, 188, Wellington (Pl.80)
  - Entrepôt (îlot Richmond, Richardson, Saint-Patrick, Shearer)
  - Entrepôt Consolidated Warehouse, canal Lachine (Pl.81)
- Saint-Henri:
- Marché Atwater, rue Atwater (Pl.82)
  - Caserne de pompiers, 4000, rue St-Jacques (Pl. 83)

N.B. Parmi les édifices colorés en vert, deux n'appartiennent pas à un style architectural précis, mais s'imposent autrement; l'église ukrainienne Holy Ghost, au 1795 Grand Tronc (Pl. 84) constitue un des plus intéressants points de repère dans le secteur nord-est de Pointe Saint-Charles, grâce à ses gracieux clochers en "bulbes" imitant le profil des églises d'Ukraine. De l'autre côté de la rue, la maison en pierre, au 1792 Grand Tronc, se distingue par ses proportions et le traitement de sa fenestration (Pl. 85).

ANALYSE DE LA CARTE SELECTIVE

DES BATIMENTS A POTENTIEL PATRIMONIAL

1. Critères de hiérarchisation

Les données d'inventaire révèlent qu'à Pointe Saint-Charles et Saint-Henri, exception faite du monument historique de la Ferme Saint-Gabriel, il n'existe pas de bâtiment à potentiel patrimonial exceptionnel. L'action du MAC dans ces quartiers peut donc difficilement s'exercer par le biais de classements stratégiques (à moins que les critères de classe-

ment se modifient de façon à inclure des bâtiments les plus représentatifs d'un certain milieu de vie' )

Par contre, notre dernière carte propose pour chaque quartier étudié plusieurs concentrations de bâtiments dont l'intérêt se mesure par leur appartenance à l'un ou l'autre des critères de sélection énoncés ci-haut. Ces concentrations touchent, soit des portions de rues, des rues entières et même des quadrilatères. Divers facteurs entrent en ligne de compte pour hiérarchiser les concentrations, les unes par rapport aux autres.

-d'abord la présence dans un certain secteur d'un bon échantillonnage de bâtiments reliés aux critères de sélection, mais avec une prédominance d'habitations-type (en bleu sur les cartes) puisque ce sont elles qui fixent en grande partie la spécificité architecturale des deux quartiers.

-un tel ensemble acquiert une valeur plus grande s'il comporte des éléments marqués d'astérisques (indiquant par là un intérêt supérieur au plan architectural).

-comme l'optique du macro-inventaire sous-entend une attention particulière au patrimoine considéré comme composante d'une certaine qualité de vie, nous incluons dans les critères de hiérarchisation la mise en valeur des éléments du patrimoine par un milieu naturel sympathique. A cet égard, les ensembles patrimoniaux bordant certains squares comme celui de Saint-Henri ou encore le parc George Etienne-Cartier présentent un atout, surtout si l'on considère la rareté des espaces verts à Saint-Henri.

### Saint-Henri

La distribution des bâtiments à potentiel patrimonial sur la carte de Saint-Henri met en évidence trois grands noyaux de bâtiments. Ce sont, par ordre d'importance:

- 1° Le secteur gravitant autour du square Saint-Henri (délimité par les rues Saint-Antoine au nord, Laporte à l'est, Saint-Jacques au sud, et du Couvent à l'ouest.
- 2° Le secteur délimité par les rues Saint-Antoine au nord, Atwater à l'est, Saint-Jacques au sud et Greene à l'ouest.
- 3° Le secteur en bordure immédiate du square George Etienne Cartier.

#### Noyau 1

Ce noyau réunit des exemples assez diversifiés d'habitations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle particulièrement remarquables par le pittoresque de leur décor. Certaines de ces habitations constituent d'intéressants témoignages de connotations stylistiques. D'autre part, le square met en valeur les bâtiments qui le regardent, grâce à ses beaux arbres et sa remarquable fontaine couronnée par une statue en fonte érigée à la gloire de Jacques Cartier; il s'agit d'une oeuvre réalisée en 1893 par le sculpteur montréalais J. Arthur Vincent (son piédestal provient de la maison Chantaloup).

A cet ensemble, se rattache aussi un petit noyau satellite (no 1-a), rue Saint-Jacques, qui regroupe plusieurs bâtiments publics de Saint-Henri, remarquables par leur style architectural (la banque d'Epargne, de style Beaux-Arts, la caisse populaire, un ancien bureau de style néo-roman et la caserne de pompier, de facture "fonctionnaliste", puis une suite d'habitations intéressantes, soit à cause de leur ancienneté (c.f. Pl.21) ou de leur décor intégré à un format d'habitation-type (c.f. Pl. 76-79-84). Cette suite de bâtiments prend d'autant plus d'importance qu'elle est située à proximité de l'ancien coeur du quartier (place Saint-Henri) que viendra sous peu régénérer la nouvelle station de métro.

#### Noyau 2

Ce secteur, partiellement défini par la limite nord-est du quartier Saint-Henri, se distingue par une grande majorité d'habitations-types à ...26

logements superposés couronnées d'un toit en fausse mansarde qui donne lieu à une suite "d'événements" visuels, comme le montre la longue suite. rue Saint-Antoine. Sur la rue Greene, les maisons laissent voir plus de sobriété au plan du décor. Mais, un caractère commun les lie à celle de la rue Saint-Antoine: elles présentent une articulation, une échelle et un matériau semblables. Leurs devantures sont en pierre éclatée avec laquelle contraste la pierre à surface lisse des chambranles de la fenestration. Les rues Walker et Marin sont bordées de triplex en briques compatibles avec ceux des rues précitées. Rue Saint-Jacques, quelques petits commerces intégrés, eux aussi caractérisés par une ligne de toit faitaisiste, ferment le noyau au sud. A sa limite est, le secteur n'est rehaussé que par la présence d'une rangée de maisons implantées en dents de scie qui viennent ajouter un élément patrimonial à ce segment assez délabré de la rue Atwater.

Le noyau a l'avantage de regrouper bon nombre d'habitations-type au dessin assez soigné. Par contre, il ne présente pas, comme le noyau 1, des bâtiments supérieurs à la moyenne; d'autre part, le milieu naturel, moins sympathique que celui du square Saint-Henri, comporte le désavantage de côtoyer des fragments de grandes artères comme Saint-Jacques et Atwater qui ont évacué des portions importantes de leur stock immobilier à caractère patrimonial.

### Noyau 3

Ce noyau présente une plus grande homogénéité que les deux précédents secteurs. Les habitations qu'il regroupe semblent avoir été construites dans un laps de temps assez court, aux environs de 1910. Elles illustrent tout à fait l'évolution de l'habitation-type du quartier à cette époque. Les bâtiments, tous des triplex avec escaliers extérieurs menant au 2ème étage, occupent des cadastres très standardisés. Le décor des devantures prend moins d'importance que pour les bâtiments des deux secteurs précisés; l'attention du spectateur est davantage sollicitée par le rythme établi grâce à la suite des longs escaliers. L'usage presque exclusif de la pierre pour les devantures confère une touche de raffinement à l'ensemble (mais les quelques devantures en brique mouchetée, en tuile vitrifiée et en grès rougeâtre, en bordure ouest du parc, introduisent un peu de variété à l'ambiance générale plutôt sévère. La maison d'influence néo-romane, au

354-58 Sir George Etienne-Cartier, avec son volume bombé, elle aussi rompt la monotonie de l'ensemble. Au nord, l'église Saint-Zotique et son presbytère ferment solennellement l'ensemble tandis qu'au sud l'école Esther Blondin (construite aux environs des années 1930) ne dépare pas le site.

Mais, il faut reconnaître que la présence du grand parc George Etienne Cartier contribue largement à l'intérêt de ce noyau en dramatisant le cadre architectural environnant. Son caractère diffère passablement de celui du square Saint-Henri. Le caractère intimiste et l'aspect historique de ce dernier le relie à la configuration d'un square victorien. Mais, par ses proportions et sa topographie, le parc George Etienne Cartier ressemble davantage à un parc contemporain.

#### Autres ensembles

Mis à part les trois secteurs précités, les bâtiments à potentiel patrimonial de Saint-Henri se trouvent trop éparpillés dans la trame urbaine pour se regrouper en noyaux. Néanmoins, certains mini-regroupements méritent une attention particulière. Nous les décrivons par ordre d'importance.

Le secteur sud-est de Saint-Henri présente sur la rue Saint-Augustin une suite de quatre maisons de conception très artisanale (elles sont identifiées par le chiffre 4 sur la carte). Le galbe de leur toit en pignon et leurs grandes galeries à l'avant recrée à Saint-Henri une ambiance de village de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Pl. 17). Ces maisons constituent un des seuls témoignages de l'habitat de type pré-industriel à Saint-Henri. Leur importance tient donc à leur ancienneté et à leur rareté.

Au coeur de la section sud-est de Saint-Henri, à angle des rues Bourget et Saint-Emilie, on retrouve une cellule de commerces intégrés et d'habitations-type qui témoignent bien de la saveur architecturale du quartier (no. 5 sur la carte). A l'angle sud-est, un commerce intégré en ligne signale sa présence par une tour mansardée portant une grosse inscription métallique qui révèle la date de construction (1900) et le nom du premier propriétaire (H. Cardinal); un autre petit commerce lui fait face, celui-là

plus ancien, et intégré à une habitation avec toit en pignon. Enfin, à l'angle nord-ouest des mêmes rues, deux intéressants exemples d'habitations-types à toit en fausse mansarde viennent renforcer le caractère patrimonial du petit carrefour. On retrouve dans le voisinage d'autres maisons qui confirment le caractère mi-artisanal, mi-industriel de ce regroupement.

Le dernier mini-regroupement (no 6 sur la carte) englobe deux bâtiments, rue Saint-Jacques, et trois autres sur le tout petit tronçon-sud de la rue Lacasse qui aboutit rue Saint-Jacques. Il comporte des édifices de caractère disparate, mais tous intéressants au plan architectural. Au 4430, rue Saint-Jacques, un bâtiment à commerce intégré se singularise par une devanture en fonte au rez-de-chaussée et, en pierre de taille à surface lisse aux autres étages; le dernier étage offre un intérêt particulier, car il est construit en retrait de la devanture pour permettre la présence d'une longue galerie couverte ressemblant à une loggia. Puis, de l'autre côté de la rue, entre Lacasse et Ste-Marguerite, s'étend une longue maison en rangée en pierre grise, rehaussée par la présence d'une tour mansardée tout à fait dans le goût du Style Second Empire. Plus au sud, sur le tout petit tronçon de la rue Lacasse, on peut voir une suite de maisons de petite échelle, coiffées de toit mansardé (2) ou en pignon (1). Ce mini-secteur pêche par manque de cohésion vu l'espacement de ses composantes et la proximité de bâtiments, soit très délabrés, soit insignifiants au plan patrimonial.

#### Pointe Saint-Charles

Malgré la présence de bâtiments similaires (au plan patrimonial), le milieu architectural de Pointe Saint-Charles diffère passablement de celui de Saint-Henri. Le quartier, plus isolé que Saint-Henri, a conservé jusqu'à maintenant une saveur presque villageoise. Les bâtiments de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle y sont plus nombreux qu'à Saint-Henri et parmi ceux-ci, un bon nombre constitue de petits commerces intégrés, situés aux angles de rues à caractère mixte, c'est-à-dire résidentiel, commercial et institutionnel, y jouant un rôle important au plan patrimonial. L'architecture domestique se signale par la profusion d'habitations-types de la décennie

1890, caractérisées par leur toit en fausse mansarde, et souvent une échelle assez petite. On ne trouve pas à Pointe Saint-Charles de noyaux d'habitations plus privilégiées comme celui du Square Saint-Henri par exemple.

La carte de Pointe Saint-Charles montre bien que la majorité de ses bâtiments à potentiel patrimonial épouse un "pattern" éclaté. Il n'existe pas de regroupements comme à Saint-Henri et ce schéma linéaire (en fragments de rues) rend aussi leur présentation plus ardue.

Nous présentons d'abord les principales rues offrant un intérêt particulier par leur différentes variantes d'habitations-types. Viennent ensuite les deux petits regroupements d'habitations intéressants, via leur mode de construction artisanal. Et enfin, nous donnons un aperçu des rues Wellington, Centre et Charlevoix qui se signalent par leur caractère à la fois résidentiel, commercial et institutionnel. Vu l'éparpillement des bâtiments sur certaines rues, il n'est pas toujours possible de présenter des mosaïques complètes d'une rue. Il faut donc garder en mémoire que le matériel visuel de cette section ne vise souvent qu'à présenter un résumé des bâtiments bordant la rue.

1- Rues Marguerite-Bourgeoys et Charron (entre le Ber et Favard)

Ce secteur présente un cadre bâti assez homogène de duplex (parfois de maisons unifamiliales) en rangée continue dont le charme particulier émane de leur petite échelle, de l'utilisation d'une articulation et d'un décor communs.

Ces maisons, soit en pierre ou en brique, ont deux étages, mais l'importance accordée à la fausse mansarde rive visuellement le bâtiment au sol, accentuant ainsi l'impression d'une échelle assez petite. Leur décor se restreint à des couronnements de lucarnes en pignons aigus et des chambranles de fenêtres en pierre de taille lisse qui tranche avec la pierre éclatée ou la brique de la devanture. Les autres bâti-

ments impliqués dans le secteur sont presque tous des habitations-types en brique avec toit terrasse et escalier intérieur; leur gabarit s'accorde avec celui des maisons décrites plus haut, de sorte qu'un caractère intimiste prévaut sur l'ensemble des deux rues.

2- Rues Rushbrooke

Ailleurs à Pointe Saint-Charles, seule la rue Rushbrooke (et Rozel en partie) offre une longue suite de maisons semblables à celles du secteur précité. Mais, il s'agit d'une rue au caractère plus privilégié: elle est bordée en majorité de résidences unifamiliales, dont certaines sont détachées et implantées légèrement en recul du trottoir. De plus, ces habitations bénéficient d'un milieu naturel plus sympathique, grâce à des bandes de verdure et la présence de quelques arbres. Au plan visuel, ces habitations ne diffèrent pas beaucoup des maisons du premier secteur, sauf pour la présence occasionnelle de portiques et de fenêtres en encorbellement qui ajoutent des effets de volume aux devantures.

3- Rues Saint-Charles et De Châteauguay

Ces rues représentent l'un des secteurs de Pointe Saint-Charles à plus forte densité résidentielle. On y trouve en majorité des triplex en brique, avec toit en fausse mansarde et escaliers intérieurs; ils sont serrés les uns contre les autres et percés de portes cochères communiquant avec la courée. Leurs longues séries de lucarnes, comme leurs corniches à consoles, introduisent un rythme dans la perspective des devantures. Des deux suites, celle de la rue Châteauguay présente plus d'intérêt, car elle est mise en valeur par deux intéressantes perspectives de bâtiments à chaque extrémité de la rue.

4- Rue Sébastopol (C.f. Pl. 16)

La courte rue Sébastopol qui clôt la Pointe Saint-Charles, juste en face de la cour du CN, présente une valeur historique indéniable, car elle témoigne mieux que toute autre de l'association intime du Grand

Tronc au développement de la Pointe vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On y découvre en effet les deux plus anciennes maisons en rangée du quartier, construites sans doute pour loger certains des premiers travailleurs aux usines du Grand Tronc. Leur caractère unique découle de leurs proportions, de la présence d'un long toit en pignon scandé de murs coupe-feu et de la disposition des ouvertures en façade (reflétant bien l'organisation interne). Au cours des ans, elles ont souffert d'un manque d'entretien des habitants du quartier qui y apportent leur modeste contribution pour les rendre tout au moins habitable.

5- Rue Marguerite-Bourgeois (nord de Wellington) (c.f. Pl. 13)

On retrouve ici et là quelques autres traces de bâtiments érigés avant l'invasion massive de l'industrialisation dans le secteur de la construction (ils sont pointés en orange sur la carte). Mise à part, la rue Sébastopol, seule la rue Marguerite Bourgeois offre une petite suite de tels bâtiments, tous remarquables par leur petite échelle, leur toit mansard et l'austérité de leur devanture. Ces derniers ont malheureusement perdu leur revêtement d'origine.

6- Rue Wellington

De Liverpool à Madeleine, la rue montre des habitations et bâtiments publics (églises, petits commerces, banque) qui trahissent une volonté de prestige architectural, soit par le regroupement des détails, soit par l'influence d'un style architectural. On y voit par exemple une suite de maisons dont les fenêtres en encorbellement à deux étages et les porches fermés ajoutent une note de raffinement au format de l'habitation-type. Les différentes églises protestantes implantées au coin de certaines rues sont marquées par les styles néo-roman et néo-gothique. Enfin, de petits commerces intégrés, certains au dessin assez soigné, cotoient ces édifices. Les maisons implantées en dents de scie, entre Liverpool et Hibernia inaugurent une zone strictement résidentielle (à l'ouest de Liverpool); les éléments à potentiel patrimonial y sont peu nombreux et assez éparpillés; ce sont des duplex du tournant du XX<sup>e</sup> siècle dont la marque de prestige s'identifie à une façade en pierre et/ou une fenêtre en encorbellement fournissant

parfois une liaison avec un petit carré de verdure devant la maison.

Au plan patrimonial, la rue Wellington offre l'intérêt de témoigner du statut de l'élite locale, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

7- Rue centre (de Charlevoix à Condé)

La rue Centre, de caractère plus populaire que la rue Wellington regroupe elle aussi des bâtiments à fonctions dissemblables. Mais, elle exerce un grand pouvoir d'attraction grâce aux imposantes silhouettes de ses deux églises catholiques, construites côte à côte vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les deux communautés linguistiques du quartier. La proximité d'un couvent de la même époque, puis d'une école bâtie vers 1920, renforce le caractère institutionnel du coeur de la rue. Des deux côtés de ce complexe s'étalent de nombreux petits commerces entrecoupés de résidences, dont la plupart datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs de l'alternance de ces petites maisons unifamiliales avec des commerces intégrés (les uns et les autres souvent remarquables par l'authenticité de leur décor) que naît le charme particulier de la rue, des deux côtés du complexe religieux.

8- Rue Charlevoix

Des trois rues à caractère semi-commercial, la rue Charlevoix est sûrement celle dont le patrimoine immobilier a subi le plus d'avatars. Parmi les bâtiments qui ont résisté au pic des démolisseurs, se trouvent plusieurs édifices abandonnés se délabrant par manque de soins. Néanmoins, de Châteauguay à Rushbrooke, la rue est marquée par l'implantation de bâtiments en angle de rue renfermant des logements multiples et un petit commerce occupant l'angle du bâtiment; par leur ligne de toit hérissée de tourelles, ou de lucarnes fantaisistes, ces bâtiments en disent long sur le goût du pittoresque que partageaient, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la classe bourgeoise comme la classe ouvrière. Au plan architectural, le plus intéressant de ceux-ci, est sans doute le bâtiment en pierre à l'angle de Châteauguay.

(Si les rues décrites ci-haut ont fait l'objet d'une mention particulière, c'est qu'elles structurent le quartier, soit par leurs suites de bâtiment répondant à l'un des critères de sélection, soit par la présence de plusieurs bâtiments supérieurs à la moyenne (\*) dans leur catégorie respective. Les autres bâtiments, tous dignes d'intérêt au plan local, sont trop nombreux et trop éparpillés pour faire l'objet d'un traitement particulier).

#### CONCLUSION

L'analyse du macro-inventaire des quartiers Pointe Saint-Charles et Saint-Henri aboutit à la sélection d'un bon nombre de bâtiments, certains isolés dans la trame urbaine, d'autres pouvant être regroupés en des ensembles.

Il reste maintenant à considérer les diverses possibilités d'intervention du MAC dans des quartiers populaires, comme ceux qui ont fait l'objet de cette étude. Mais, dans ces quartiers où sévissent la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme, la conservation du patrimoine ne constitue comme toute qu'une dimension mineure du problème de la qualité de vie. Les conditions de vie à l'intérieur de certains bâtiments "à potentiel patrimonial" ne répondent parfois même pas aux normes élémentaires d'hygiène. Dans un tel milieu, la conservation du patrimoine s'inscrit dans une problématique socio-économique complexe qui appelle la collaboration de divers intervenants. Ce n'est que dans le cas où l'action du MAC viendra couronner d'autres initiatives touchant l'amélioration de l'habitat, qu'elle aura les meilleures chances de porter fruits.

\* Voir la carte

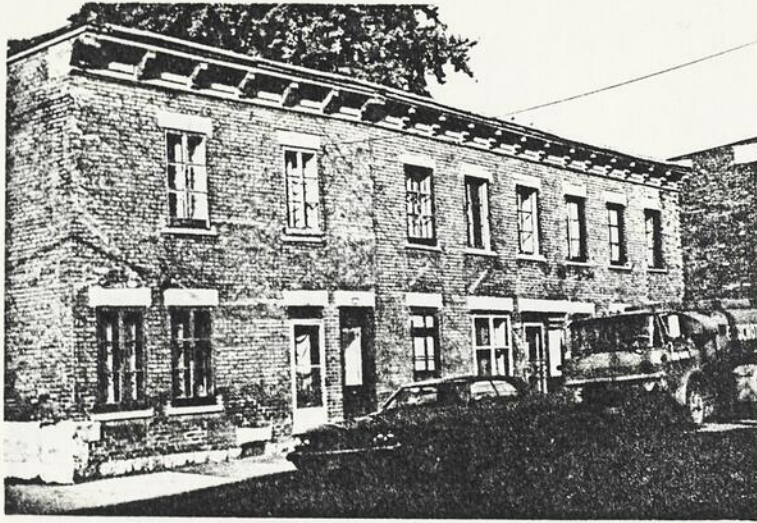


PLANCHE 1 - 1971-1981, rue Favard-Pointe St-Charles



PLANCHE 2 - 2711-23, rue St-Charles, Pointe St-Charles



PLANCHE 3 - rue Liverpool, Pointe St-Charles



PLANCHE 4 - 755-785, rue Marin, St-Henri

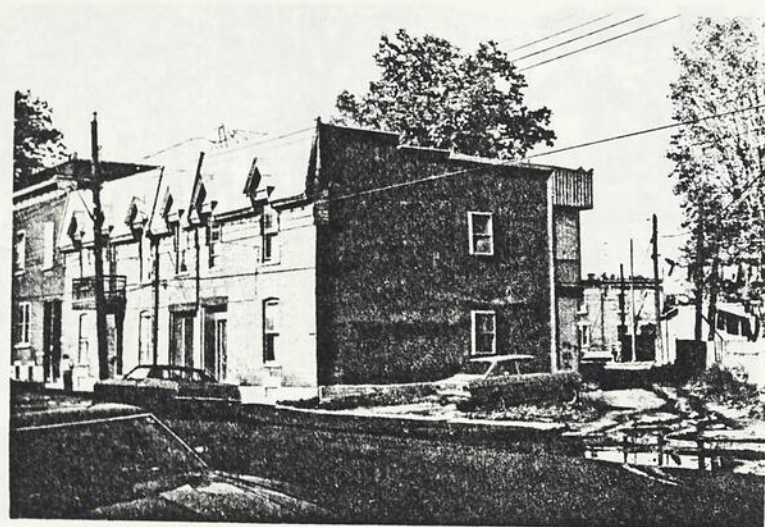


PLANCHE 5 - 831-841, Liverpool, Pointe St-Charles



PLANCHE 5 - rue Desbrosses, Pointe St-Charles

PLANCHE 6 - rue Saint-Antoine, St-Henri

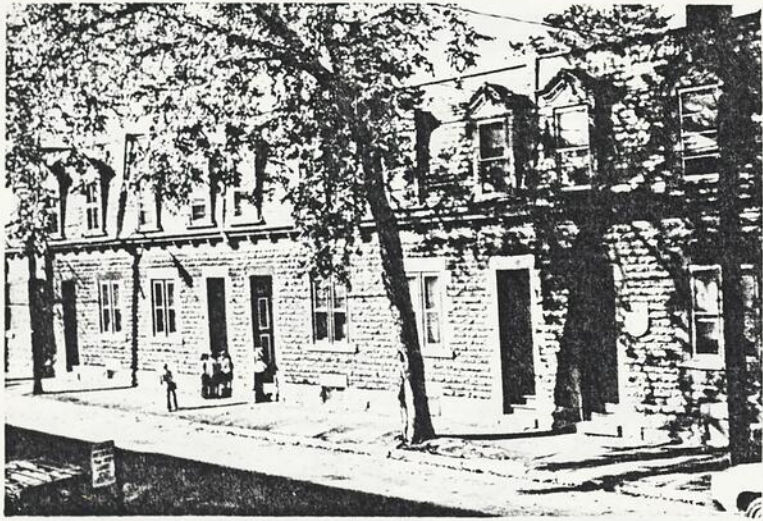


PLANCHE 7 - rue Ash, Pointe St-Charles



PLANCHE 8 - rue Rushbrooke, Pointe St-Charles



PLANCHE 9 - 0621-0623, rue Charlevoix, Pointe St-Charles



PLANCHE 10 - 2488-2524, rue St-Charles, Pointe St-Charles

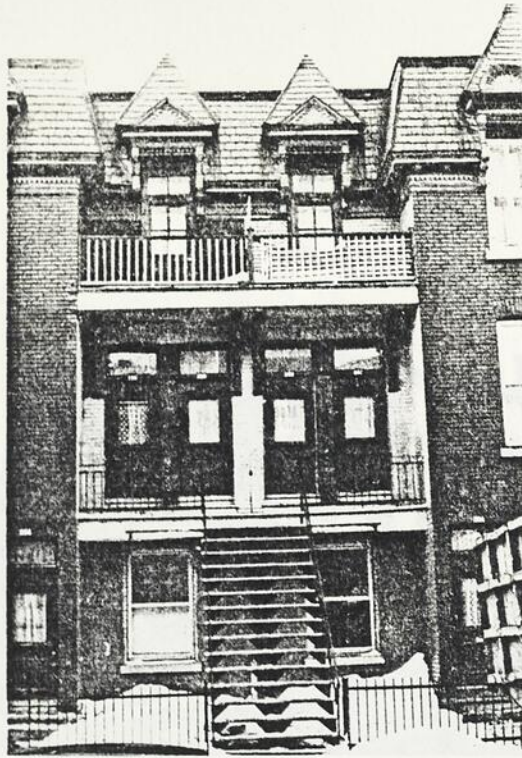


PLANCHE 11 - 794-804, rue Walker, St-Henri



PLANCHE 12 - 0126 - 01284, Charlevoix, Pointe St-Charles

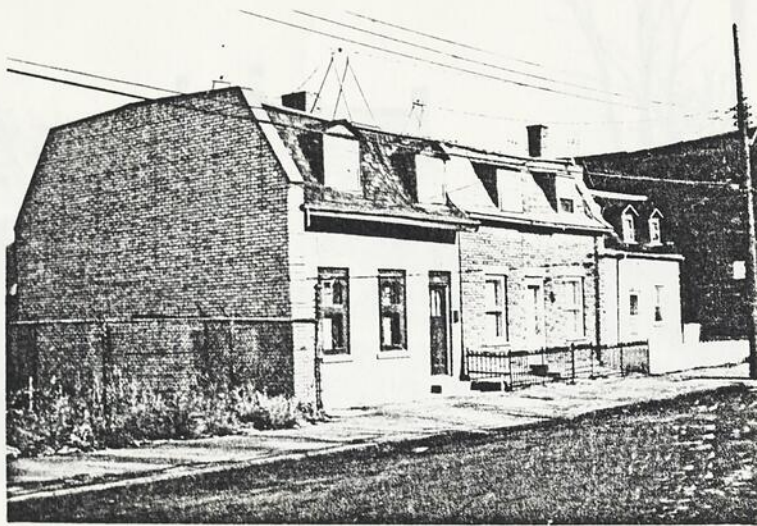


PLANCHE 13 - rue Marguerite-Bourgeoys, Pointe St-Charles

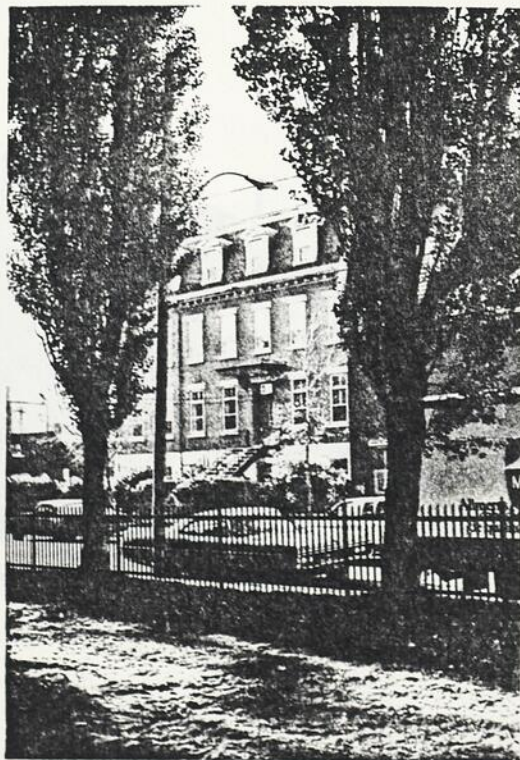


PLANCHE 14 - 2325, rue Centre, Pointe St-Charles



PLANCHE 15 - Ferme St-Gabriel, rue Favard, Pointe St-Charles



PLANCHE 16 - rue Sebastopol, Pointe St-Charles



PLANCHE 17 - 110-126, St-Augustin, St-Henri

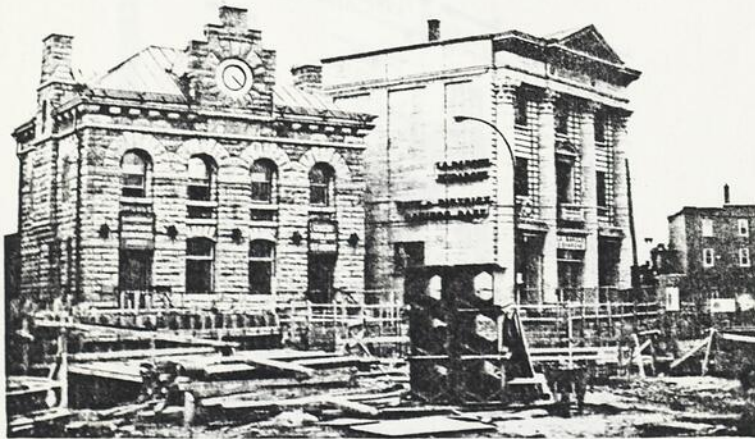


PLANCHE 18 - Caisse populaire St-Henri  
(ancien bureau de Poste construit par  
le ministère des Travaux Publics en  
1888) Place St-Henri, St-Henri

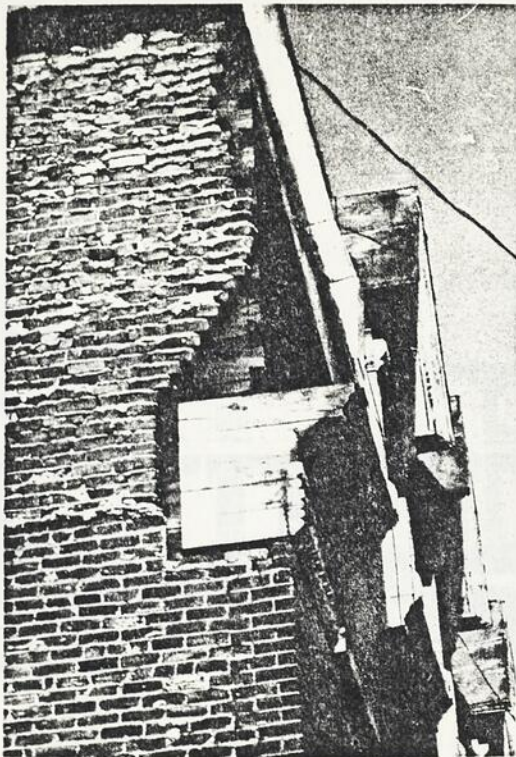


PLANCHE 19 - Détail de construction

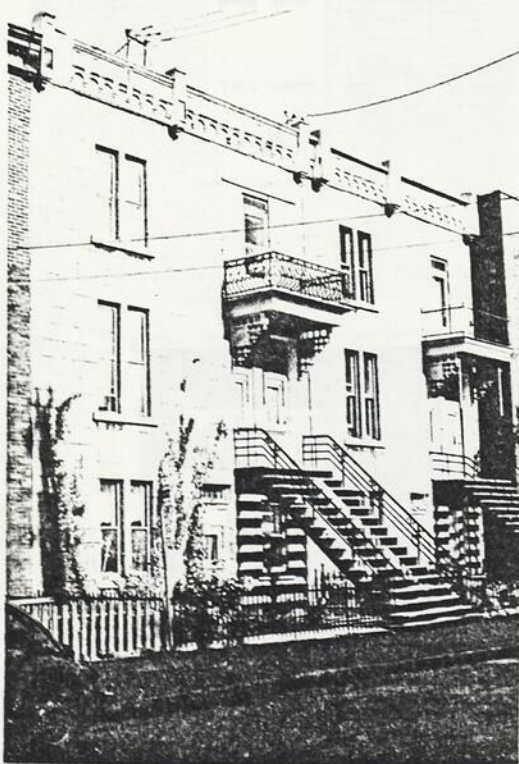


PLANCHE 20 - 0857-0865, Charlevoix  
Pointe St-Charles

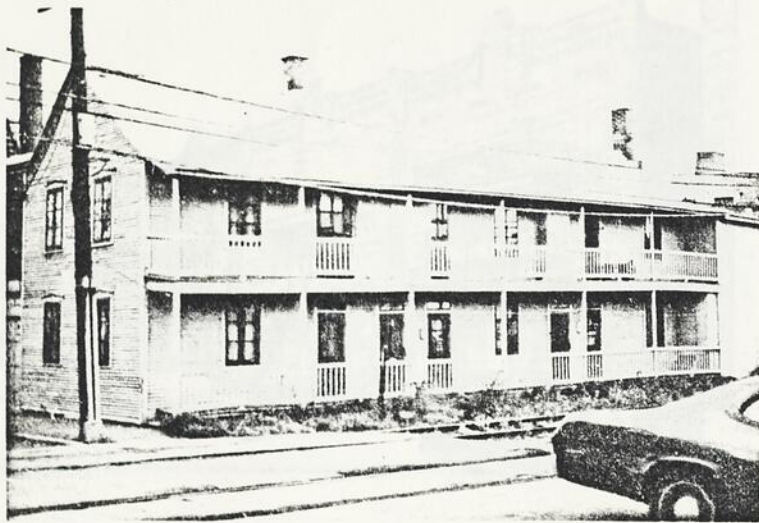


PLANCHE 21 - 525 a) b) c) d) Du Couvent, St-Henri

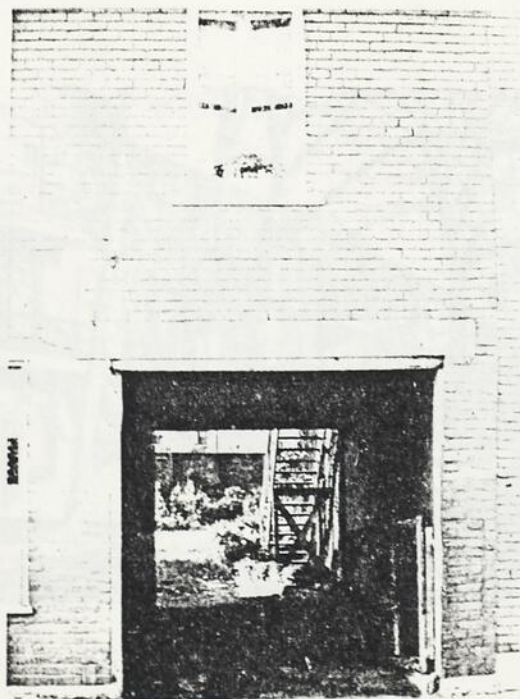


PLANCHE 22 - Porte-cochère, rue Grand Tronc  
Pointe St-Charles



PLANCHE 23 - rue Fortune, Pointe St-Charles

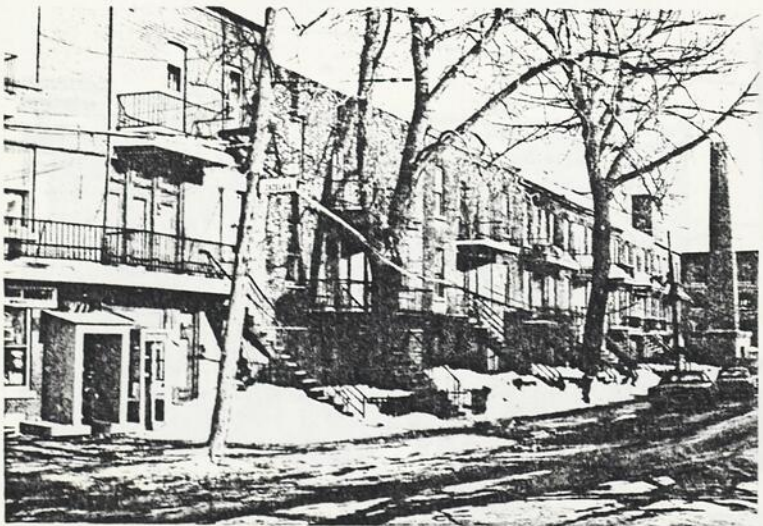


PLANCHE 24 - rue Desnoyers, St-Henri



PLANCHE 25 - rue Du Collège, St-Henri

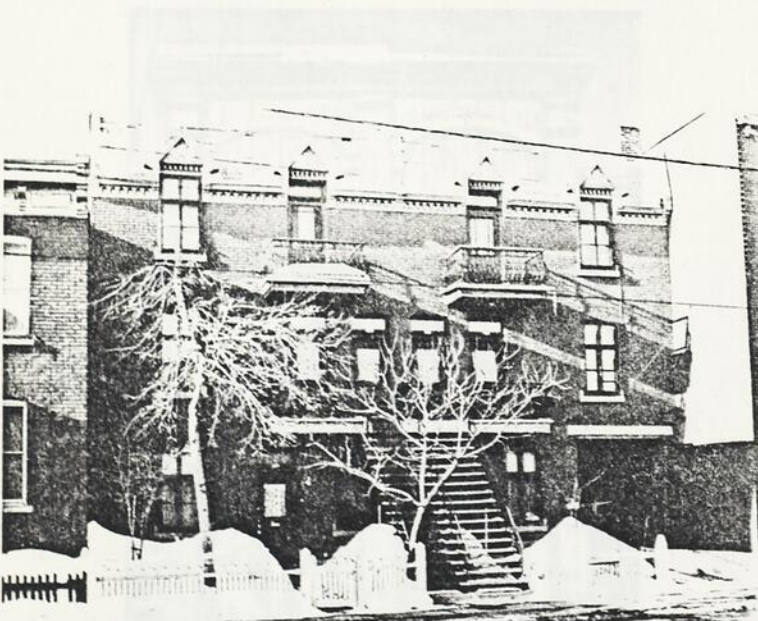


PLANCHE 26 - 1819-27, Grand Tronc, Pointe St-Charles



PLANCHE 27 - 2465 Centre, Pointe St-Charles

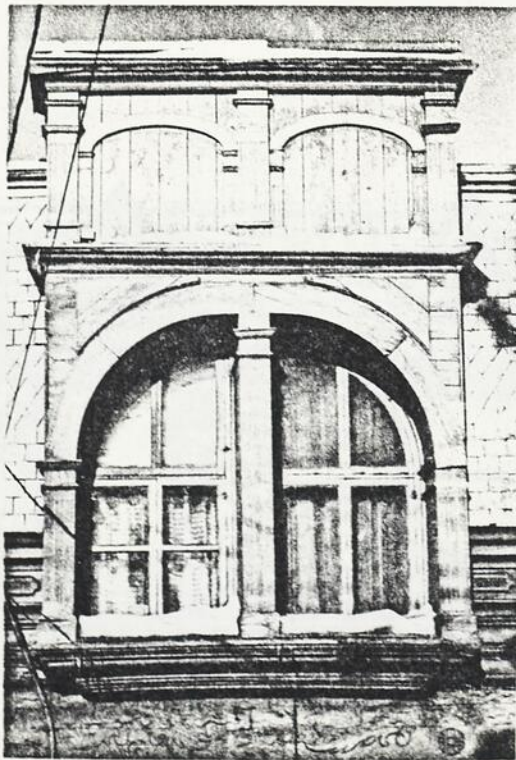


PLANCHE 28 - 0807, Charlevoix, Pointe St-Charles



PLANCHE 29 - 779-83, rue Laporte, St-Henri

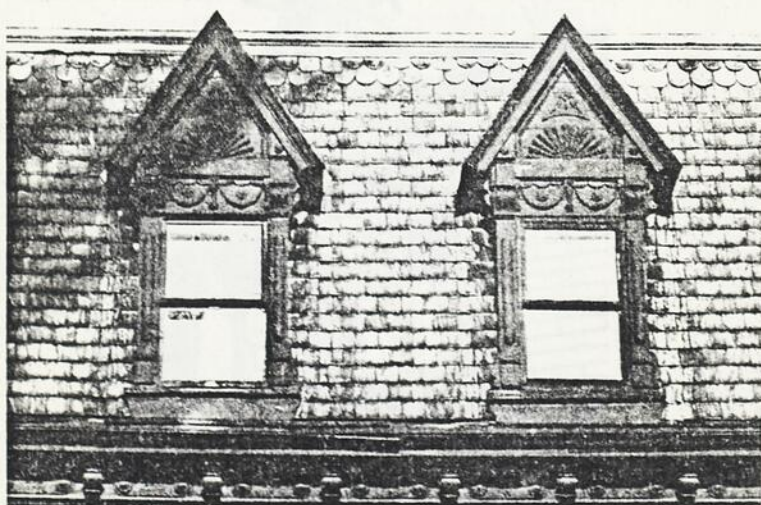


PLANCHE 30 - 01173-79 Charlevoix, Pointe St-Charles



PLANCHE 31 - 1761-67, rue Centre, Pointe St-Charles

PLANCHE 32 - 801-07, rue Laporte, St-Henri



PLANCHE 32 - 801-07, rue Laporte, St-Henri

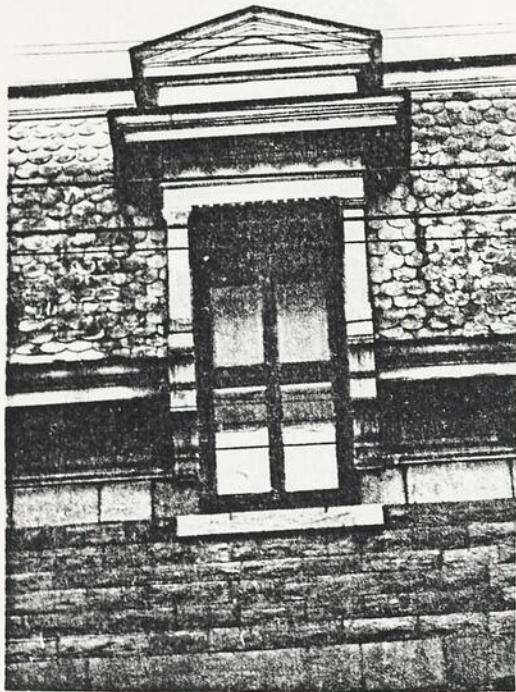


PLANCHE 33 - 01130, rue Charlevoix, Pointe St-Charles

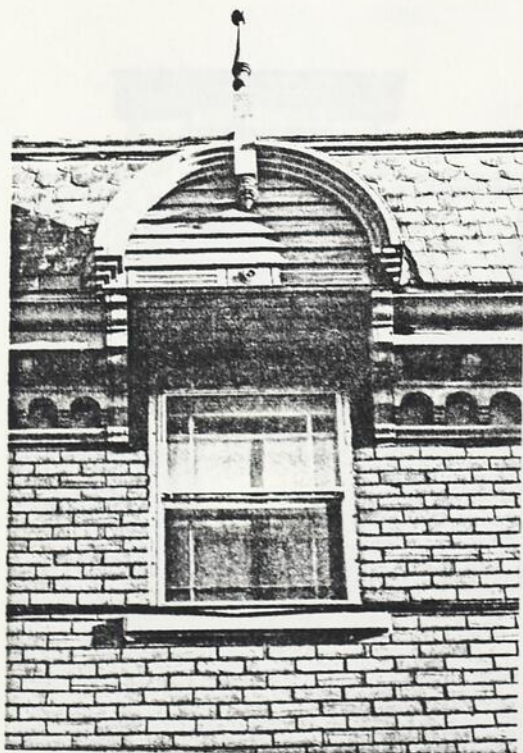


PLANCHE 34 - 2644, rue Ryde, Pointe St-Charles

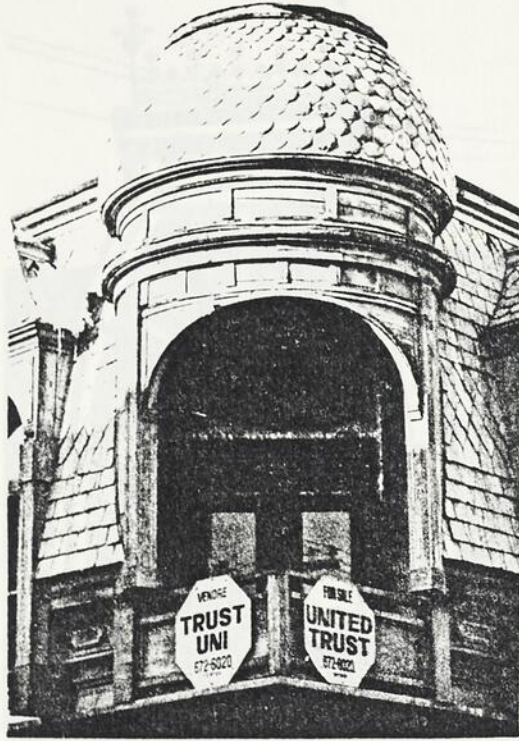


PLANCHE 35 - 0801, rue Charlevoix, Pointe St-Charles

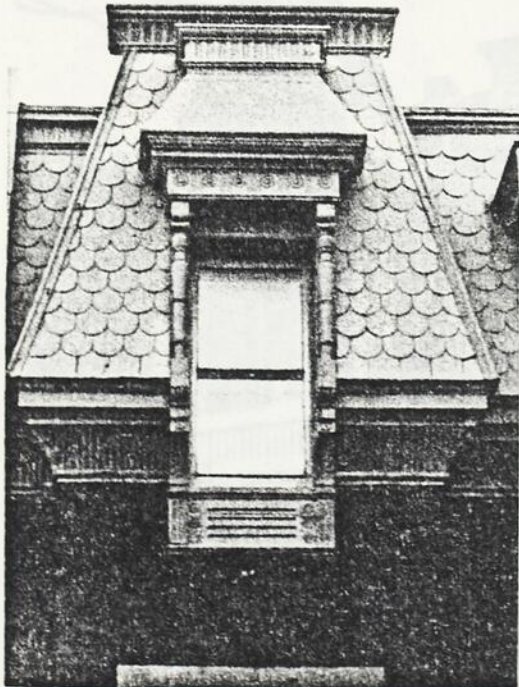


PLANCHE 36 - 922-30, rue Laporte, St-Henri

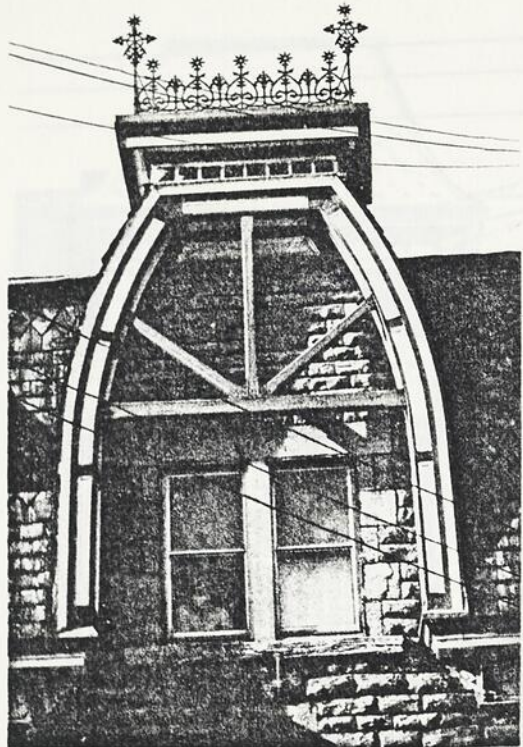


PLANCHE 37 - 2465, rue Centre, Pointe St-Charles



PLANCHE 38 - 3932-70, Guay, St-Henri

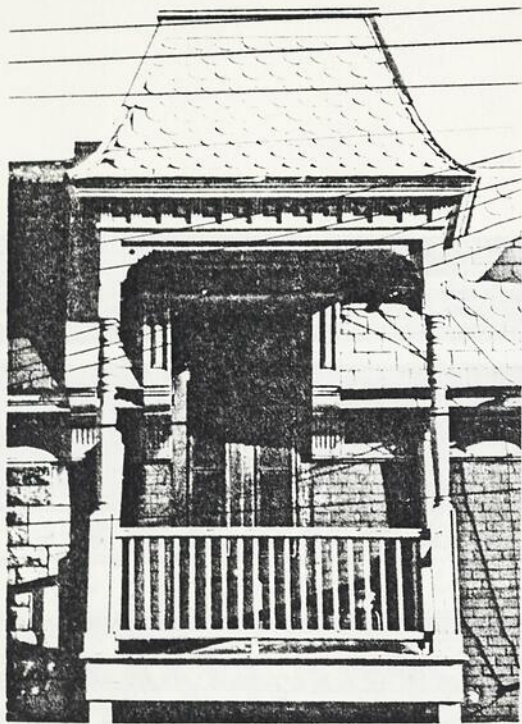


PLANCHE 39 - 2636, Rushbrooke, Pointe St-Charles

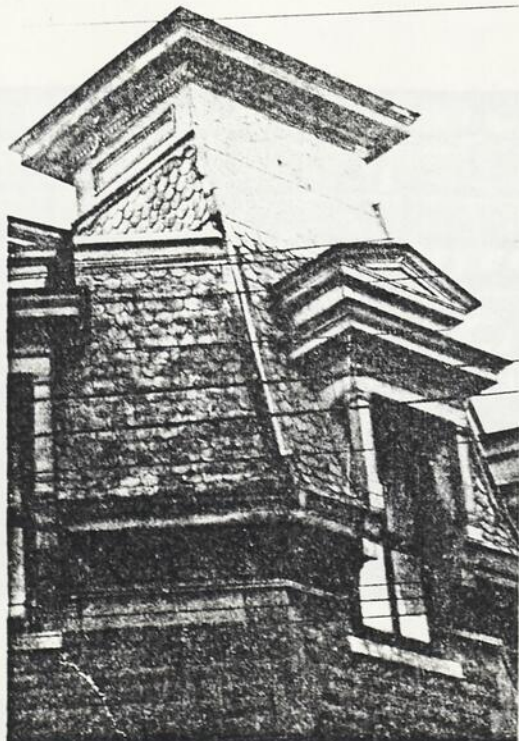


PLANCHE 40 - 01130, rue Charlevoix, Pointe St-Charles



PLANCHE 41 - 0757, rue Charlevoix, Pointe St-Charles

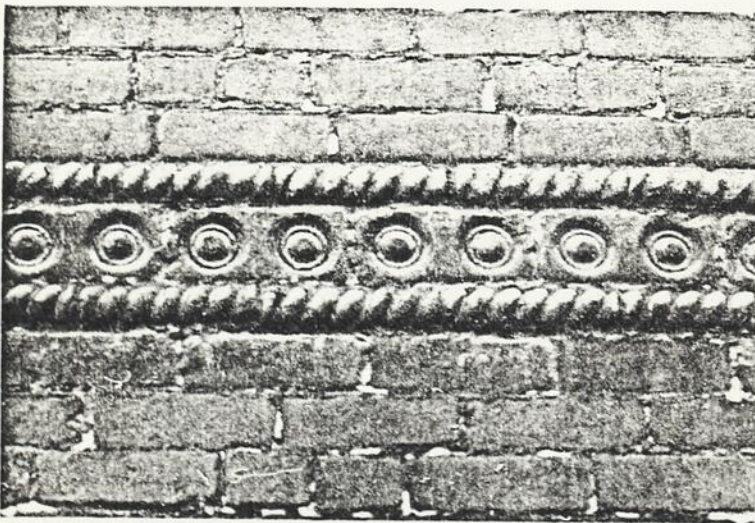


PLANCHE 42 - Bande en "terra-cotta", rue Ryde  
Pointe St-Charles



PLANCHE 43 812-20, rue Agnès, St-Henri

PLANCHE 44 324, rue St-Jacques, St-Henri

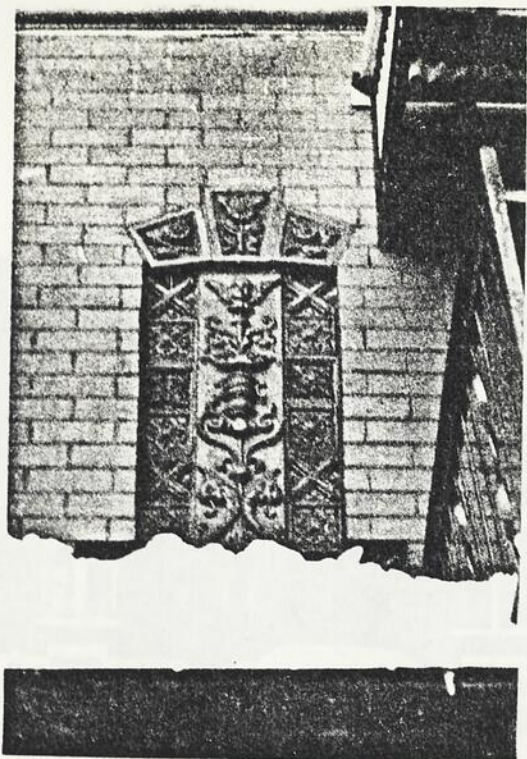


PLANCHE 44 779-83, rue Laporte, St-Henri



PLANCHE 45 3956, rue St Jacques, St-Henri



PLANCHE 46 - 1367-71, rue Ropery, Pointe St-Charles



PLANCHE 47 - 200, rue Bourget, St-Henri



PLANCHE 48 - 2021, rue Paris, Pointe St-Charles



PLANCHE 49 - 2131, rue Wellington, Pointe St-Charles

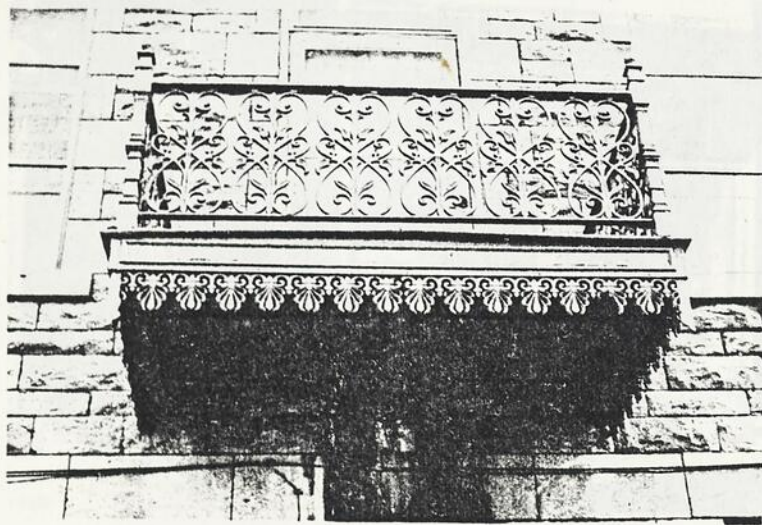


PLANCHE 50 - 1564, rue Centre, Pointe St-Charles

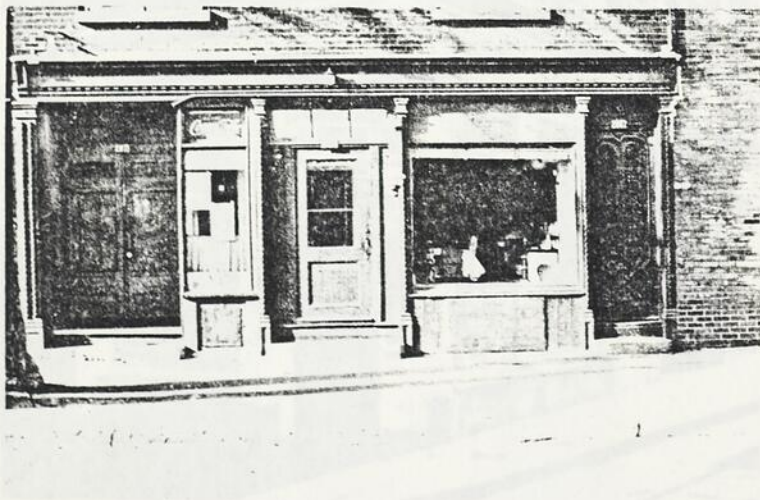


PLANCHE 51 - 2067-71, rue Wellington, Pointe St-Charles

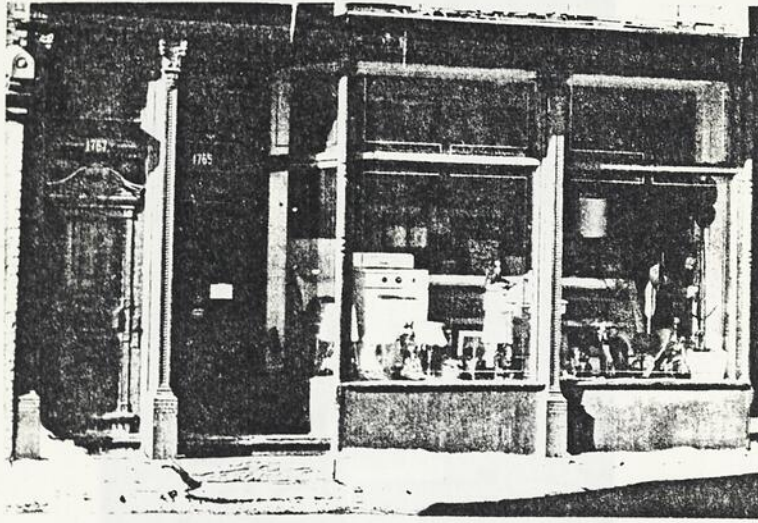


PLANCHE 52 - 1761-67, rue Centre, Pointe St-Charles

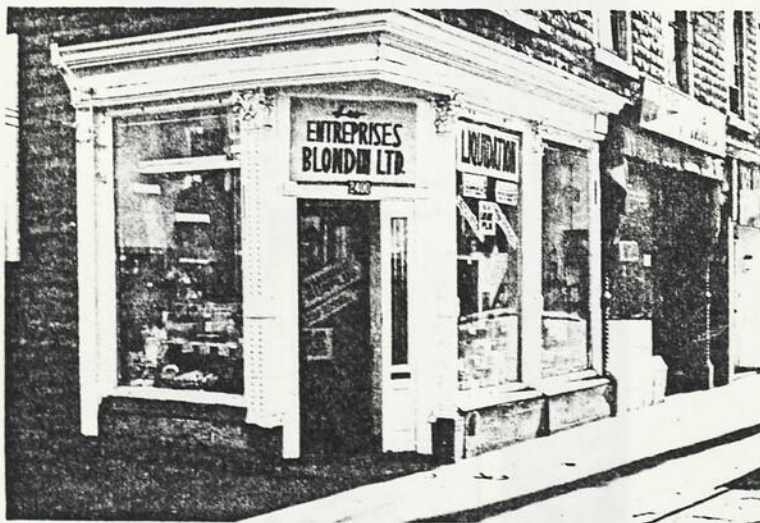


PLANCHE 53 - 2400, rue Centre, Pointe St-Charles

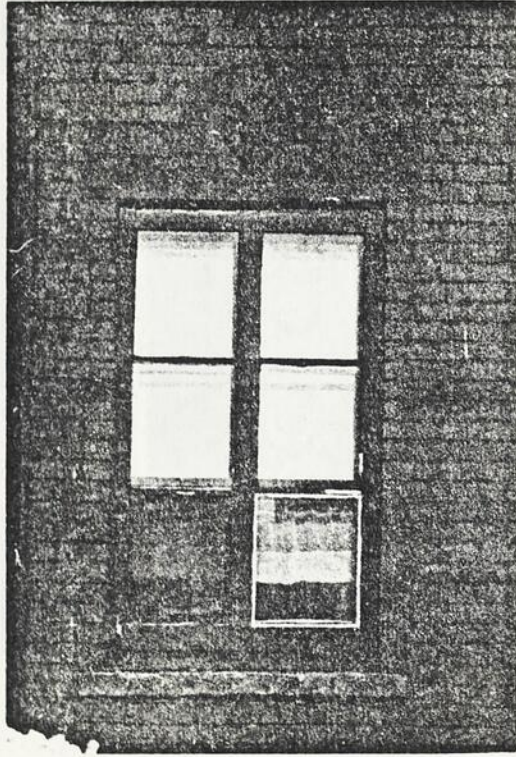


PLANCHE 54 - 01173, rue Charlevoix, Pointe St-Charles



PLANCHE 55 - 1744, rue Grand Tronc, Pointe St-Charles



PLANCHE 56 - 2067, rue Centre, Pointe St-Charles

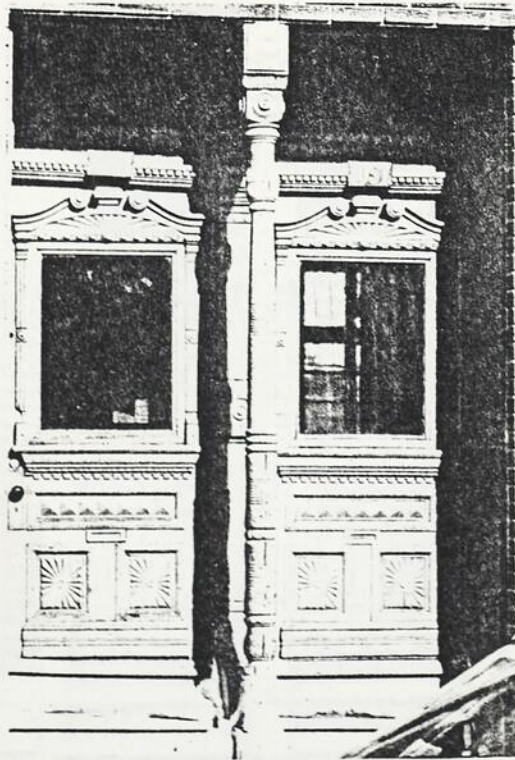


PLANCHE 57 - 1057-59, rue Shearer, Pointe St-Charles

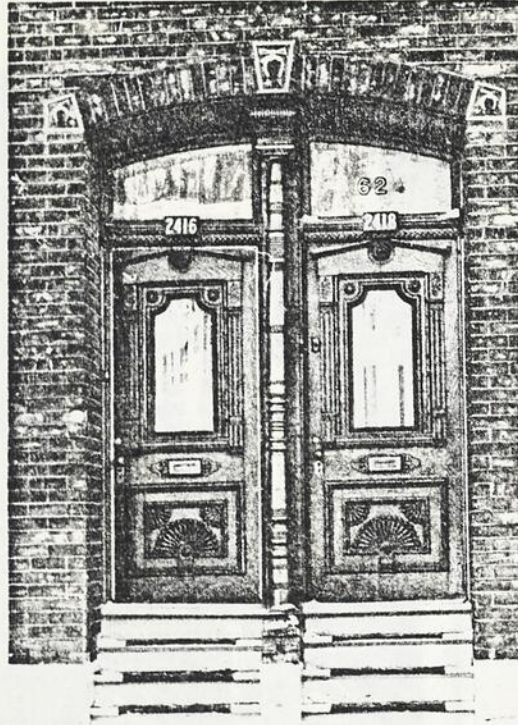


PLANCHE 58 - 2416-18, rue Mullins, Pointe St-Charles

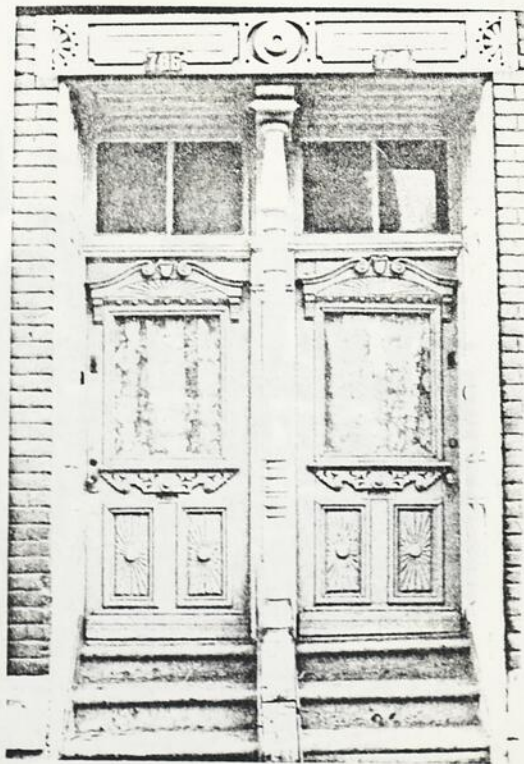


PLANCHE 59 - 786-788, rue Agnès, St-Henri

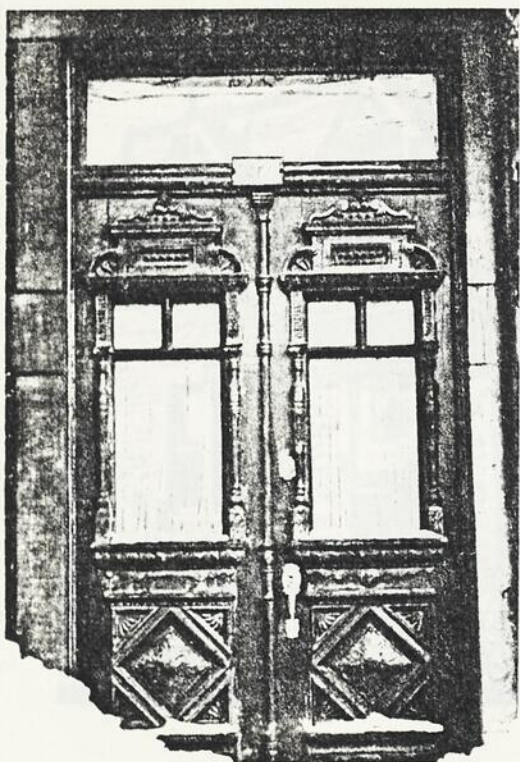


PLANCHE 52 - 1989-97, rue Charbon, Pointe St-Charles

PLANCHE 60 - 3924, rue Guay, St-Henri

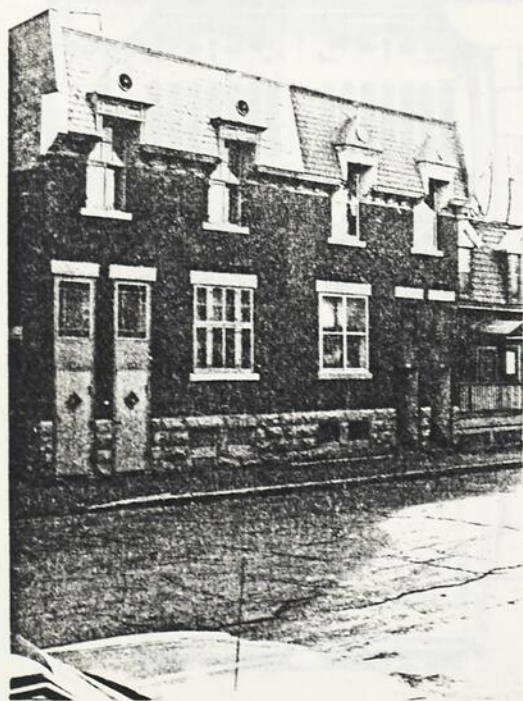


PLANCHE 61 - 2114-20, rue Paris, Pointe St-Charles

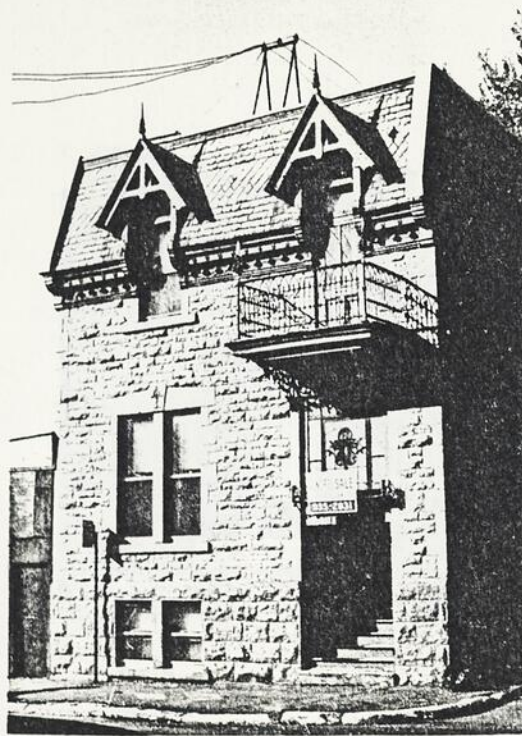


PLANCHE 62 - 585-87, rue Charron, Pointe St-Charles



PLANCHE 63 - 254-60, rue Rose-de-Lima, St-Henri

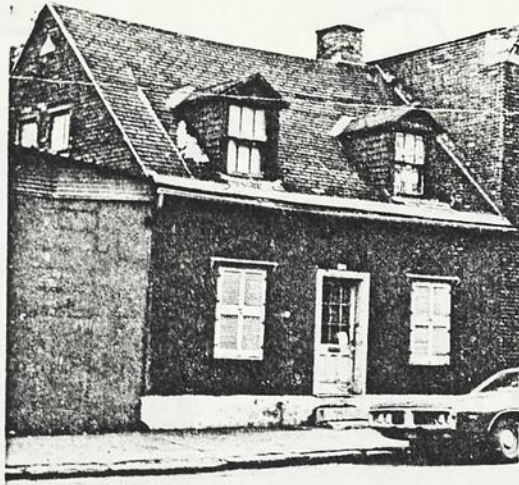


PLANCHE 64 - 1375, rue Ropery  
Pointe St-Charles



PLANCHE 65 - 2111-2223, rue Wellington  
Pointe St-Charles



PLANCHE 66 - 2030-36, rue Favard, Pointe St-Charles



PLANCHE 67 - 2017-19, rue Wellington  
Pointe St-Charles



PLANCHE 68 - Knox et Charlevoix, Pointe St-Charles

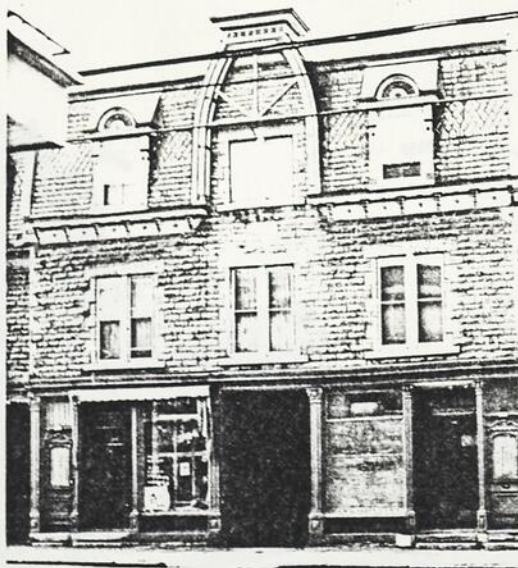


PLANCHE 69 - 2463, rue Centre, Pointe St-Charles



PLANCHE 70 - Place Guay, St-Henri



PLANCHE 71 - 737-43, 723-27, rue Agnès, St-Henri



PLANCHE 72 - 194, rue Bourget, St-Henri

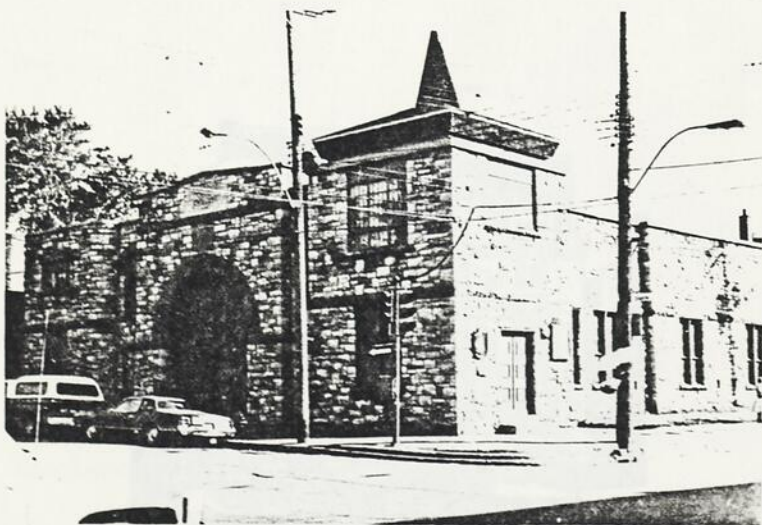


PLANCHE 73 - Centenary Church, rue Wellington  
Pointe Saint-Charles

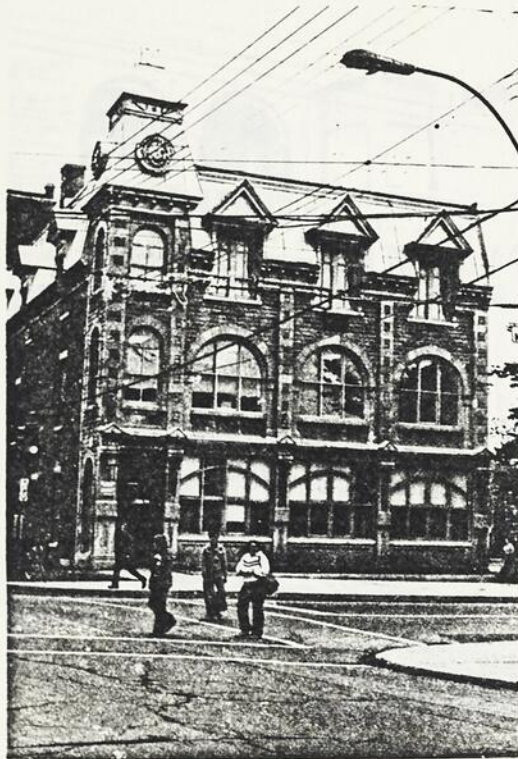


PLANCHE 74 - Bibliothèque, 1050, rue Hibernia  
Pointe Saint-Charles



PLANCHE 75 - 844-46, rue Agnès, St-Henri



PLANCHE 76 - 354-56, Square George-Etienne-Cartier

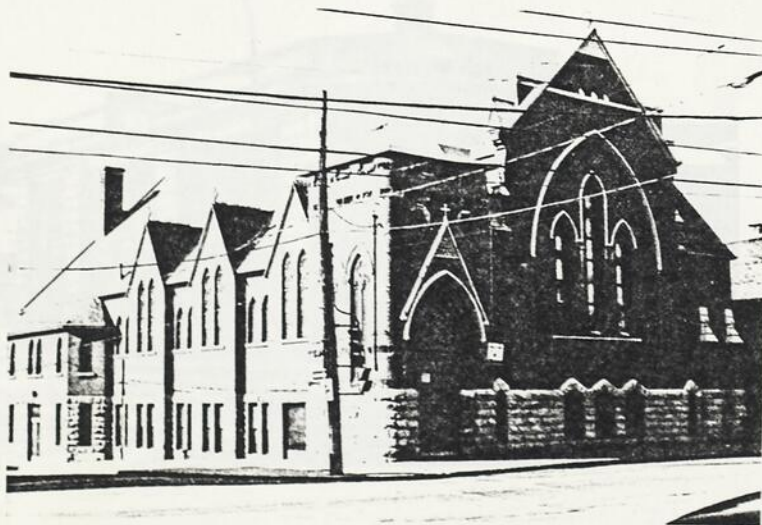


PLANCHE 77 - Grace Church, rue Wellington et Fortune  
Pointe Saint-Charles



PLANCHE 78 - Banque Royale, 906, rue Wellington  
Pointe Saint-Charles



PLANCHE 79 - Banque désaffectée, 5001, rue Notre-Dame  
Saint-Henri

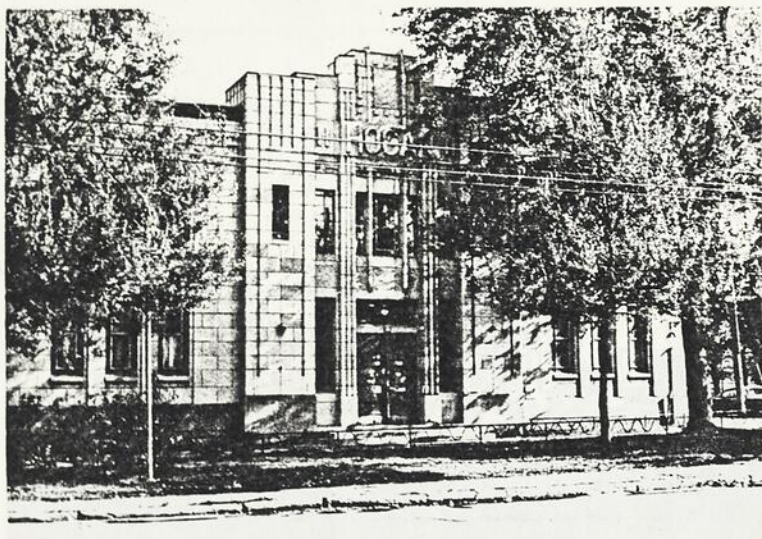


PLANCHE 80 - 2188, rue Wellington, Pointe Saint-Charles.



PLANCHE 81 - Entrepôt, Consolidated Warehouse  
Canal Lachine, Pointe St-Charles

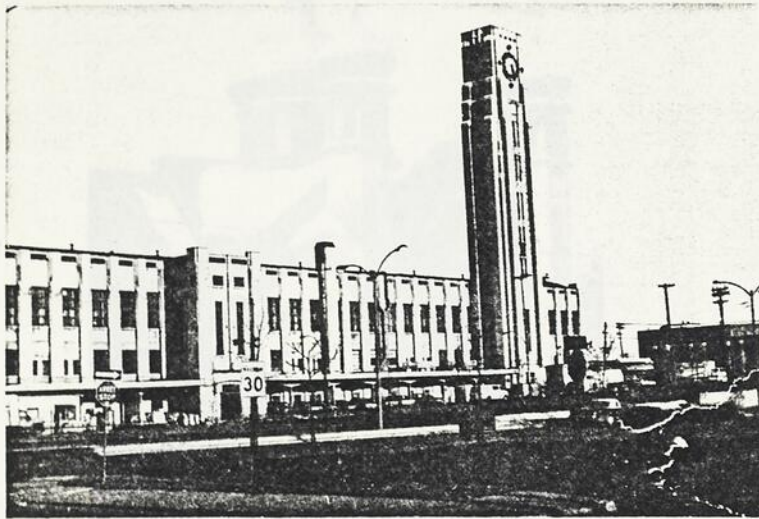


PLANCHE 82 - Marché Atwater, rue Atwater, Saint-Henri



PLANCHE 83 - Caserne de pompiers, 4000, rue Saint-Jacques  
Saint-Henri

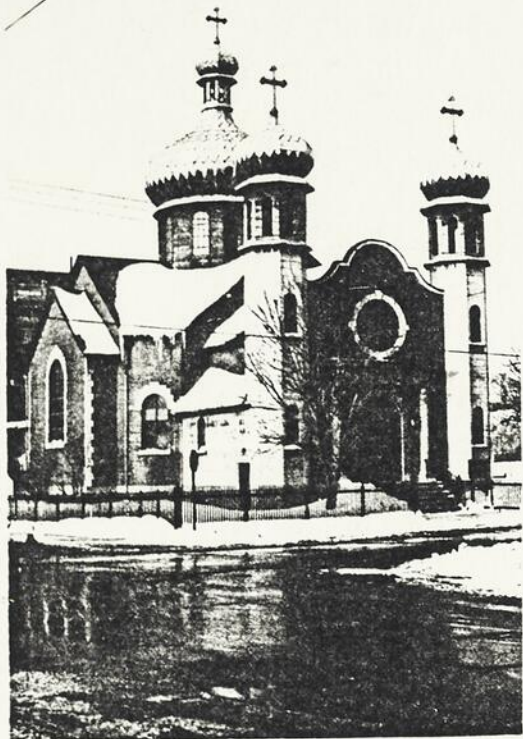


PLANCHE 84 - Eglise ukrainienne Holy Ghost  
1795, Grand Tronc, Pointe St-Charles

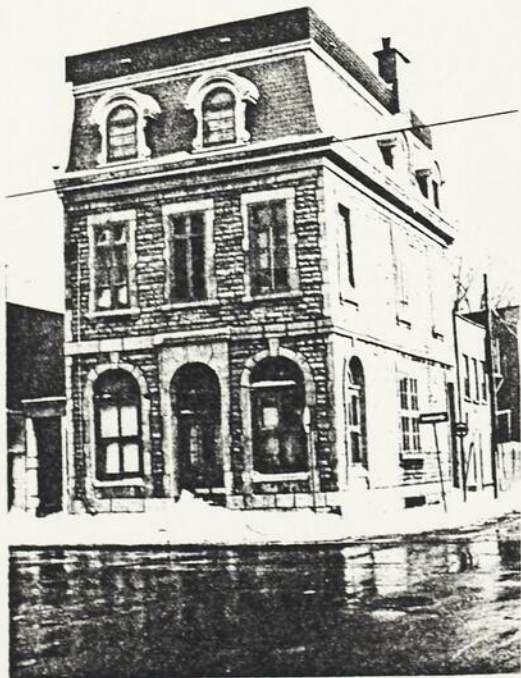
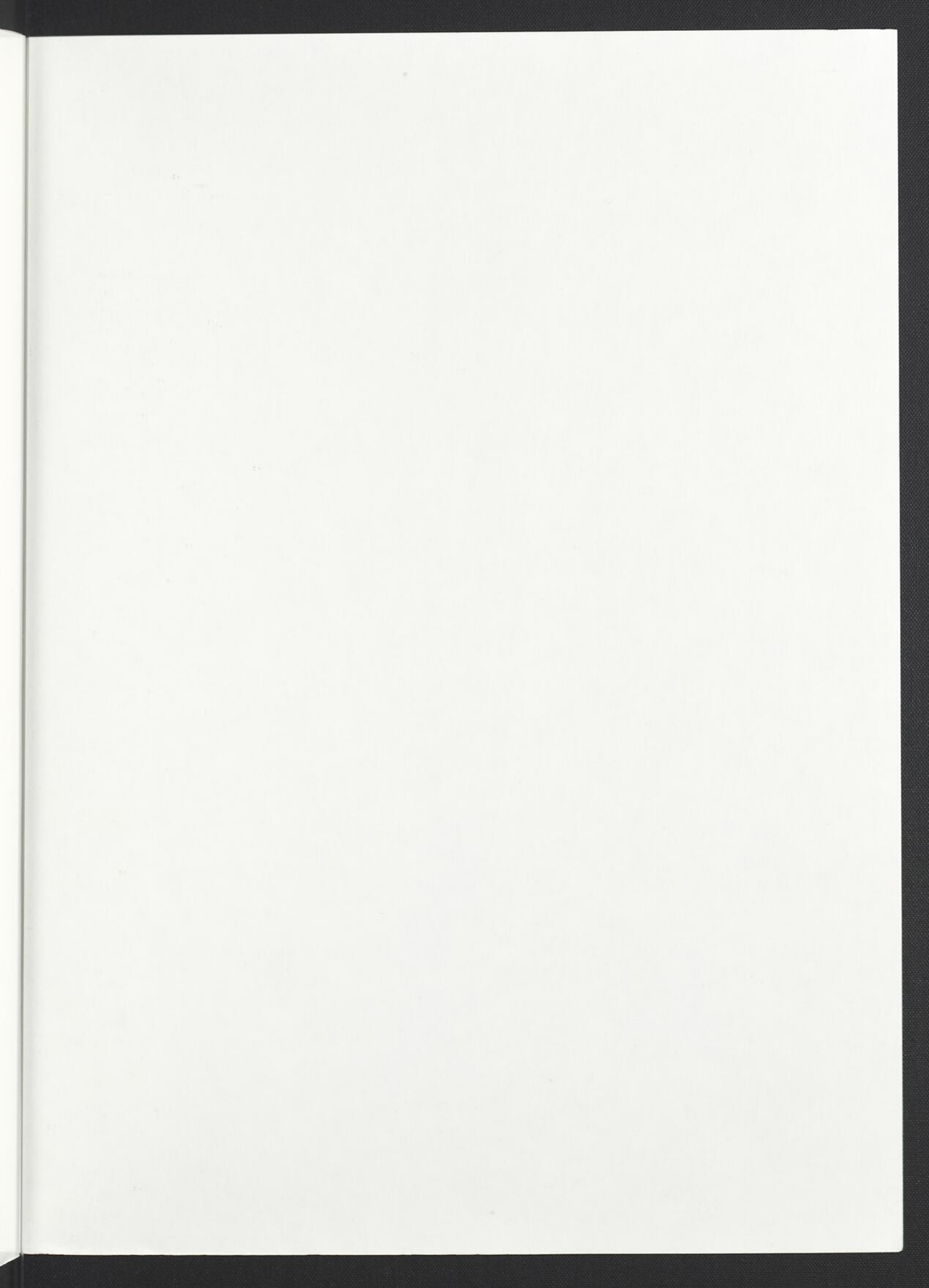
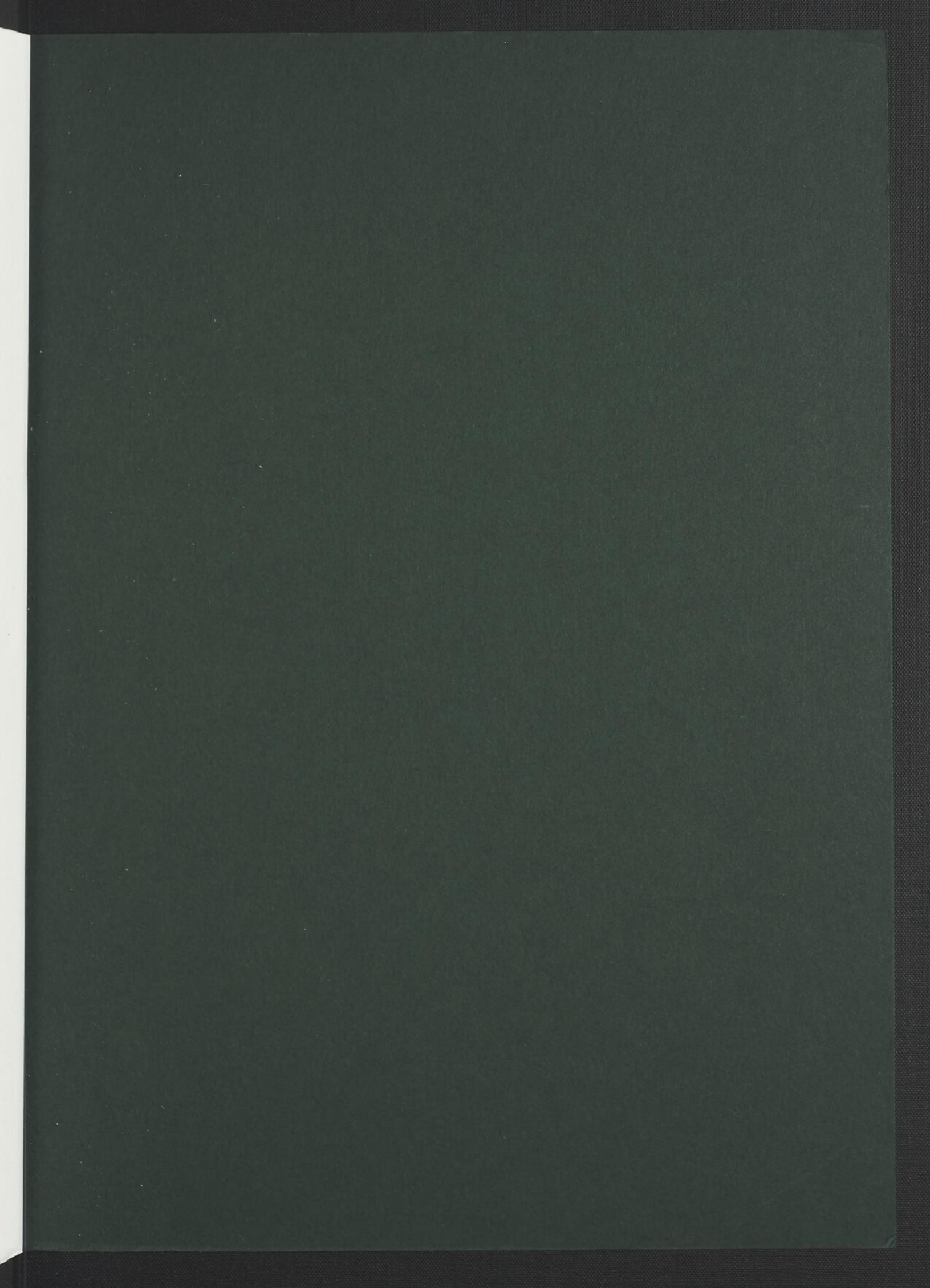


PLANCHE 85 - 1792, Grand Tronc, Pointe St-Charles







BNQ



000 285 633